

LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels, la Bibliothèque Espace 27 septembre, les PointCulture et le Centre de prêt de matériel de Naninne de la Communauté française



LES DÉVELOPPEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

ÉVOLUTION EN 2019

Le Réseau public de la Lecture, les Centres culturels,
la Bibliothèque Espace 27 septembre, les PointCulture
et le Centre de prêt de matériel de la Communauté française

SOMMAIRE



p.04 Introduction

p.08 I. FOCUS SUR LES CENTRES CULTURELS EN FWB

- 10 1. Les temps forts pour les Centres culturels en 2019
- 11 2. La couverture territoriale
- 12 3. Budget des Centres culturels pour 2019
- 13 4. Outils d'information pour le secteur
- 13 5. Chantier de collecte de données

p.14 II. Prêt de matériel à la culture en FWB : le Centre de prêt de matériel

- 17 1. Matériel prêté et réparé
- 18 2. Répartition des prêts



p.20 III. Le Réseau public de la Lecture

- 22 1. **Photo du Réseau en 2019**
- 22 a. Les usagers et la fréquentation
- 24 b. Les services rendus par l'ensemble du Réseau
- 29 c. Les ressources et moyens pour l'ensemble des réseaux
- 31 d. Les outils collectifs

- 33 2. **Stratégie numérique du Réseau public de la Lecture**
- 33 a. Lirtuel, la croissance se poursuit !
- 37 b. Le prêt interbibliothèques via le catalogue SAMARCANDE
- 37 c. Vous avez une question ? →Eurêkoi
- 39 d. Periodiclic, fournisseur d'articles

- 40 3. **Mille activités culturelles nées de la collaboration**
- 40 a. La Fureur de lire
- 41 b. La Foire du livre
- 42 c. Les Nuits d'encre
- 43 d. La Nuit des bibliothèques : « Un doudou, un livre et au lit ! »

p.46 IV. Outils coopératifs

- 48 1. **La Revue Lectures.Cultures du Service général de l'Action territoriale**
- 49 2. **Les formations du Service général de l'Action territoriale**
- 50 3. **Les PointCulture**

p.52 Conclusion



Les abattoirs de Bomel, centre culturel de Namur

Introduction





Salle de travail de la bibliothèque Sésame de Schaerbeek

ÉVOLUTION ET NOUVEAUTÉS EN 2019 AU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION CULTURELLE TERRITORIALE (SGAT)



Cette brochure est élaborée en 2020-2021 par le Service d'appui transversal (SAT) du SGAT qui coordonne différents projets non spécifiquement liés au service des Centres culturels, de la Lecture publique ou du Centre de prêt de la Communauté française. Après le retour et l'analyse des rapports d'activités des bibliothèques publiques pour la partie concernant le Réseau public de la Lecture et l'analyse des chiffres des secteurs fournis par le Centre de prêt de matériel de la Communauté française, la cellule numérique du Service de la Lecture publique et le service des Centres culturels, le SAT a coordonné, analysé les informations puis les a transformées en statistiques, tableaux, données chiffrées...

Après trois ans de vie, le SGAT est bien établi au sein de l'administration générale de la culture. Les services de l'Action territoriale, de la Lecture publique, les Centres culturels et le Centre de prêt de matériel de la Communauté française évoluent naturellement au sein du SGAT, dont le fil rouge reste le soutien aux opérateurs culturels disséminés sur le territoire, une mission de service public très claire.

2019 a vu le développement de nouveaux projets. Le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique, chantier numéro 18 du Pacte pour un enseignement d'excellence) commence à faire parler de lui. Les notions de bassins scolaires, de référents culturels, de référents scolaires font leur apparition.

Les questions financières sont nombreuses et des avis sont demandés aux instances d'avis, Conseil des bibliothèques publiques et Commission des centres culturels. Dans le cadre du contrat d'administration, la fonction de coordinateur d'appui territorial devrait trouver une concrétisation dans la mise en place d'une formation à destination des agents travaillant dans les communes. L'idée principale de la formation est d'acculturer les agents communaux aux logiques et à la culture de la FWB. Le décret Nouvelle gouvernance est voté, un long travail de préparation de la mise en place des nouvelles instances d'avis est entamé. Tout cela, ainsi que le cadre établi par le Contrat d'administration, pousse le SGAT en avant, vers des modes de fonctionnement inhérents à son identité certes mais de plus en plus marqués : le travail collaboratif avec les autres services et les autres administrations, la transversalité.

Pour finir, l'activité de récolte des données se développe pour le mieux et le Service d'appui transversal à grand espoir de pouvoir dans les années proches présenter aussi des données concernant les centres culturels. L'élaboration de la brochure en 2020-2021 a été perturbée par les périodes de confinement, de télétravail. Tout comme les services, les opérateurs ont dû faire face à de nombreuses difficultés mais ils ont su apporter les informations nécessaires à l'élaboration de cette brochure ; nous permettant ainsi de présenter cette « photo » des développements culturels du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2019.

L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.



Moment lecture à la bibliothèque Sésame de Schaerbeek



Focus sur les Centres culturels en FWB

1. LES TEMPS FORTS POUR LES CENTRES CULTURELS EN 2019

L'année 2019 constitue une année charnière pour le secteur des centres culturels : le début de l'année voit 39 nouveaux centres culturels reconnus dans les termes du décret du 21 novembre. La moitié du secteur se trouve donc à présent reconnue dans le cadre de la nouvelle législation tandis que l'autre moitié, soutenue dans le cadre des dispositions transitoires de l'ancien décret de 1992, a introduit un dossier et attend l'issue de l'instruction des demandes de reconnaissance. La reconnaissance de nouveaux centres culturels permet l'augmentation de l'extension de la couverture territoriale par ces opérateurs. Adoptée à l'automne 2019, la nouvelle déclaration de politique communautaire confirme le rôle majeur des centres culturels sur le territoire en tant qu'acteurs socioculturels et prévoit leur refinancement qui sera confirmé en 2021.

Une nouvelle déclaration de politique communautaire qui touche les Centres culturels

Adoptée suite à la formation du Gouvernement en date du 17 septembre 2019, la déclaration de politique communautaire 2019-2024 prévoit pour le secteur de :

- renforcer le rôle de pierre angulaire des centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles
- tendre progressivement vers le plein financement des décrets existants dans le secteur socioculturel et artistique, en particulier les centres culturels et les bibliothèques
- activer la mise en œuvre du décret sur la nouvelle gouvernance culturelle tout en suivant de près son évolution et sa praticabilité.

Fin du décret du 28 juillet 1992

Les derniers mois de l'année 2018 sont marqués par la fin de la période de transition instaurée en vue de permettre la reconnaissance des centres culturels dans le cadre du décret du 21 novembre 2013.

Début 2019, 39 centres culturels supplémentaires (dont un nouveau : le Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre) sont reconnus. Cela porte leur nombre à 60, tandis que l'instruction de 59 demandes de reconnaissance se poursuit en 2019. Le 20 décembre

2019, 44 centres culturels sont reconnus pour la période 2020-2024. L'instruction des 15 dernières demandes de reconnaissance se poursuivra en 2020 et marquera la fin du premier train.

La boucle est bouclée avec l'introduction et le début d'instruction des demandes de reconduction de reconnaissance des trois centres culturels « pionniers » du décret, ceux de Fosses-la-Ville, de Jodoigne et Orp-Jauche et de Leuze-en-Hainaut en juin 2019.

Chantier d'observation du décret du 21 novembre 2013

Au-delà de l'analyse des impacts budgétaires de l'application du décret du 21 novembre 2013, réalisée chaque année par le service, la réalisation d'une « observation » portant sur l'appropriation des nouveaux référentiels du décret du 21 novembre 2013 par les centres culturels a été mise en œuvre. L'Observatoire des politiques culturelles y est associé afin de définir le cadre méthodologique et d'élaborer un marché public en vue de confier la mission à une équipe de recherche externe.

Le marché public, réalisé en février, est remporté en juin 2019 par une équipe de recherche de l'Université de Liège. Un comité d'accompagnement de l'étude comprenant des représentants de l'Observatoire des politiques culturelles, du Service général de l'Action territoriale, de la Direction des Centres culturels, de l'Inspection de la Culture et de la Commission des centres culturels est défini pour suivre le développement de cette étude.

L'étude se compose de deux phases :

- La phase 1 est consacrée à l'étude du corpus documentaire constitué par les demandes de reconnaissance de l'entièreté des Centres culturels.
- La phase 2 consiste en l'observation d'au moins sept centres culturels. Une dizaine de centres culturels ont été investigués.

Le rapport final est rendu fin 2020 et fait l'objet d'une publication réalisée par le Service général de l'Action territoriale en collaboration avec l'OPC en 2021.



Les centres culturels en FWB

2. LA COUVERTURE TERRITORIALE

« Le décret poursuit l'objectif d'atteindre, à terme, une couverture de l'ensemble des territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aussi, les territoires actuellement non couverts sont concernés, en application du dispositif, soit par une reconnaissance raisonnée et coordonnée de l'action culturelle d'éventuels nouveaux centres culturels, soit par l'adhésion des communes composant ces territoires non couverts à des centres culturels dont l'action culturelle est reconnue. » Extrait de l'exposé des motifs du projet de décret.

Le décret du 21 novembre 2013 a introduit deux notions pour qualifier le territoire de référence de l'action culturelle exercée par un centre culturel :

- le « territoire d'implantation » : il s'agit du territoire « contractuel », celui où le centre culturel exerce son action culturelle générale. Il couvre une ou plusieurs communes, associées directement à la gestion (via les instances) et au financement du centre culturel. Ces communes sont signataires du contrat-programme et forment, avec les Provinces et la COCOF, les « collectivités publiques associées ». Pour cette partie, nous allons plus particulièrement nous attacher à identifier ce territoire.
- le « territoire de projet » : le territoire de projet est le territoire sur lequel un centre culturel exerce, le cas échéant, une action culturelle intensifiée, une action culturelle spécialisée ou une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène. Le territoire de projet d'un centre culturel inclut au moins le terri-

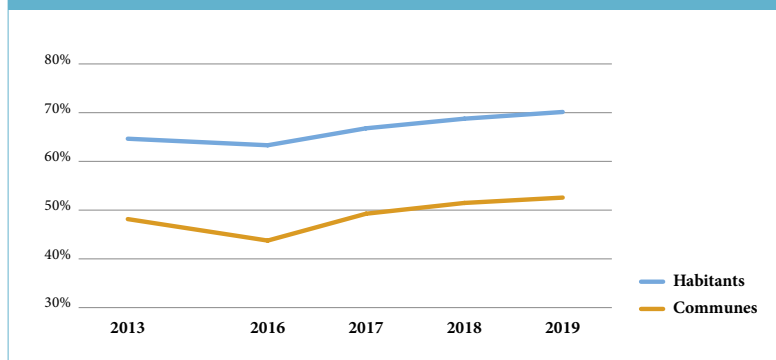
toire d'implantation de ce centre culturel. Il s'agit du territoire de rayonnement de l'action du centre culturel (CC), c'est-à-dire le territoire dont est issue la population qui fréquente le CC, le territoire où le CC peut développer des actions en décentralisation, le territoire qui inclut des écoles ou des partenaires avec lesquels le CC collabore régulièrement, etc. *A priori*, aucun lien contractuel n'unit le centre culturel aux communes comprises dans le territoire de projet.

En 2019, les principaux mouvements peuvent s'expliquer par :

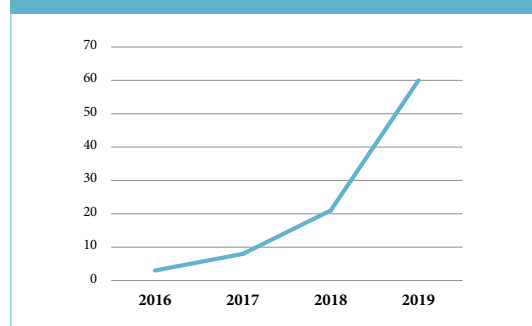
- la reconnaissance de deux extensions de territoire : Berchem-Koekelberg et Stavelot et Trois-Ponts : soit +2 communes. En 2019, il y avait 8 CC pluricommunaux reconnus dans le cadre du décret du 21 novembre 2013.
- la reconnaissance du CC de Woluwe-Saint-Pierre : +1 commune

Le Centre culturel d'Andenne confirme son partenariat avec la commune d'Ohey. La commune de Grez-Doiceau se retire du partenariat avec le Centre culturel de la Vallée de la Néthen (Beauvechain), mais reste commune associée au territoire d'implantation du CCBW. Les collaborations du Centre culturel de Verviers avec les communes de Pepinster et Limbourg et du Centre culturel de Waremmes avec la commune de Faimmes ne font pas l'objet d'une demande de reconnaissance d'extension de territoire, mais sont considérées comme des « territoires exploratoires ».

COUVERTURE DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION
DES CENTRES CULTURELS RECONNUS
SELON LE DÉCRET DE 2013



NOMBRE DE CENTRES CULTURELS
RECONNUS PAR PROVINCES
ET LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
SELON LE DÉCRET DE 2013





3. BUDGET DES CENTRES CULTURELS POUR 2019

Le budget initial 2019 de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été adopté par le Parlement le 12 décembre 2018 et a fait l'objet d'un ajustement en fin d'année en date du 18 décembre.

Le budget initial du secteur des centres culturels connaît une évolution importante, +1 990 000 euros par rapport au budget initial 2018. Cela s'explique par une augmentation de 1 891 000 euros visant à permettre l'application du décret du 21 novembre 2013 suite à la reconnaissance de 39 centres culturels dans les termes du décret 2013, la progression de la trajectoire budgétaire de 8 centres culturels et l'augmentation de 98 000 euros des crédits dédiés aux subventions extraordinaires.



AUGMENTATION DU BUDGET

+ 1.990.000 euros

par rapport au budget initial 2018.

Le budget initial du secteur des centres culturels connaît une évolution importante

4. OUTILS D'INFORMATION POUR LE SECTEUR

Formations

Le Service général de l'Action territoriale a mis en place depuis 2016 des formations transversales : mise en œuvre de projets, formations dédiées à l'évaluation ou aux techniques de diagnostic territorial (bibliothèques)/analyse partagée du territoire (centres culturels), ou encore formation aux techniques d'animation. L'année 2019 est la première année où le secteur des centres culturels s'inscrit dans ces formations plus transversales, 21 personnes issues des centres culturels y participaient.

Le développement de formations spécifiques pour les centres culturels fait l'objet d'une réflexion. Un groupe de travail rassemblant différents intervenants du secteur de la formation parmi lesquels des représentants du SGAT, de l'Inspection de la Culture, de l'ACC et de l'ASTRAC, des Provinces et de la COCOF, des réseaux sectoriels, du CESEP ainsi que de représentants de la Commission des centres culturels s'est réuni le 16 octobre 2019 afin d'identifier les besoins du secteur. Ces hypothèses constitueront des balises permettant la mise en place d'une offre spécifique à partir de 2020.

Ajoutons pour finir que l'ACC en partenariat avec la fédération professionnelle Incidence a mis en place depuis 2016 un projet de 12 modules de formation indépendants et complémentaires prévus pour la saison 2019-2020. Ils visent à renforcer les capacités des professionnels du secteur socioculturel à travers des formations à la carte favorisant la décentralisation et s'adaptant aux besoins des opérateurs.

5. CHANTIER DE COLLECTE DE DONNÉES

Le Service général de l'Action territoriale, dont fait partie la Direction des Centres culturels, s'est inscrit dans le chantier de collecte et de mise en valeur de données globales de fréquentation et de participation à l'échelle des opérateurs de l'administration générale de la Culture. Ce chantier vise à donner une photographie de la vitalité des Centres culturels, une valorisation du travail effectué qui vienne notamment en soutien aux revendications du secteur.

Un échantillonnage de rapports d'activités a pu dégager, pour 2016, certains chiffres de fréquentation (lire le « Focus Culture 2017 », pp. 72-74). Cet échantillonnage s'est poursuivi en 2017. En 2018, l'ensemble des centres culturels a fait l'objet d'une collecte de données^[1] par la Direction des Centres culturels qui a analysé l'ensemble des rapports d'activités. Il n'y a actuellement aucun canevas permettant la récolte de données uniformisées pour l'ensemble du secteur : chaque centre culturel dispose de ses propres outils d'analyse statistiques, ce qui rend l'encodage particulièrement ardu et énergivore. Cette analyse n'a malheureusement pas pu être reconduite en 2019.

La Direction des Centres culturels a récemment entamé une réflexion afin de dégager une méthodologie de récolte de données pertinentes par secteur (en commençant probablement par la diffusion des arts de la scène, secteur pour lequel il existe des données généralement plus structurées).

^[1] Cf. *Les développements culturels du territoire 2018*.



Panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre de prêt de la communauté française

Prêt de matériel
à la culture en FWB :
le Centre de prêt de matériel





Atelier de réparation des tentes du Centre de prêt de la Communauté française

UN CENTRE PILOTE



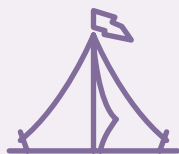
La certification
européenne EFQM

Né en 1948, le Centre de prêt de matériel de la Communauté française est situé à Naninne depuis 1976 et prête matériel de camping, matériel scénique et matériel audiovisuel à une multitude d'ASBL, principalement sur le territoire de la FWB, mais aussi parfois en Flandre. Le CPM est une véritable petite PME, pour laquelle la responsabilité sociétale et la politique environnementale sont devenues de véritables forces. L'équipe et la direction se mobilisent pour intégrer l'économie circulaire dans son *business model* et l'intégrer à la culture d'entreprise, faire preuve de créativité, communiquer sur le sujet et travailler avec des partenaires locaux, etc.

Le Centre de prêt de matériel est une entité pilote dans le cadre du projet de la Déclaration de service aux usagers de Wallonie. Il a aussi obtenu la certification européenne EFQM (Star 1). En 2019, après avoir reçu sa 2^e étoile, le Centre de prêt de matériel postule pour sa 3^e étoile. En plus de son entrée dans la démarche qualité, il est souvent cité

en exemple pour sa politique environnementale, après avoir lancé un potager sans pesticides, sans engrais chimiques et sans traitements violents contre les « nuisibles » en 2015. L'idée en 2019 est de mettre en place un compost. L'impact est extrêmement efficace sur la réduction des déchets organiques issus du Mess. Au-delà du simple aboutissement d'un projet, cette initiative a permis une fois encore la mise en place d'une synergie entre différents services : la cellule qualité pour l'élaboration, la menuiserie pour la conception, le service infographie pour la création de visuels à destination des agents, etc. Enfin, le terreau produit sera réutilisé pour le potager bio et de nouvelles plantations... et la boucle sera ainsi bouclée.

Le moins que l'on puisse dire est que le Centre de prêt de matériel est inspirant et fourmille d'idées pour souder cette grande équipe motivée au service des citoyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



450

unités de mouvements
de jeunesse sont
parties en camps



35

festivals ont été
organisés



1 635

événements
socioculturels ont pu
avoir lieu

1. MATÉRIEL PRÊTÉ ET RÉPARÉ

Le Centre de prêt de matériel est connu de tous les mouvements de jeunesse pour le prêt de tentes, mais aussi de stands, de chaises, de bancs, de lits de camp, de piquets de sol, de tables, de portiques... une multitude de matériels loisirs. Certains de ces objets prêtés sont revenus abîmés, mais le Centre de prêt de matériel est organisé pour effectuer

en interne la réparation du matériel et des pièces abîmées ; sitôt les réparations faites, le matériel est renvoyé au prêt. En 2019, par exemple, 7 381 tentes sont prêtées, 246 sont réparées à leur retour et 68 nouvelles tentes sont fabriquées. Un grand nombre de matériel électronique est aussi prêté, notamment pour les festivals.

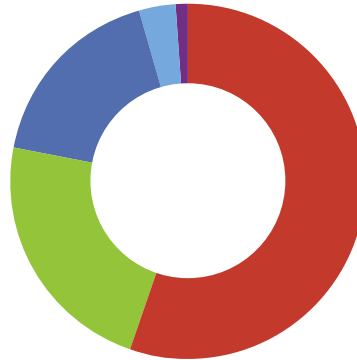
MATÉRIEL PRÊTÉ EN 2019	
Mobilier Éclairage scénique	40 848
Éclairage scénique	32 654
Matériel scénique	30 990
Audio	14 321
Tente	7 381
Exposition	5 429
Couchage	2 140
Vidéo	1 511
Prise de vue photo	330
Éclairage de prise de vue	115
Didactique	74
Projection photo	63
Sonorisation extérieure	11
Sonorisation intérieure	9
Vidéoprojecteur PRO	1
TOTAL	135 877 pièces prêtées

2. RÉPARTITION DES PRÊTS

De nombreuses personnes ont déjà bénéficié du prêt de matériel du Centre de prêt de matériel, et ce dans toute la Belgique. En effet, ces 135 877 pièces prêtées sont réparties en 2 120 prêts. Comment ces prêts ont-ils été utilisés ?

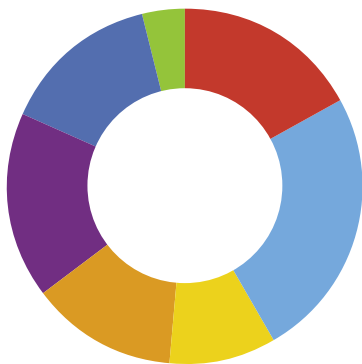
- 450 unités de mouvements de jeunesse sont parties en camps
- 35 festivals ont été organisés
- 1 635 événements socioculturels ont pu avoir lieu (tournages, salons, formations, barbecues, brocantes, cabarets, feux d'artifice...)

NOMBRE DE PRÊT
PAR MOUVEMENTS DE JEUNESSE



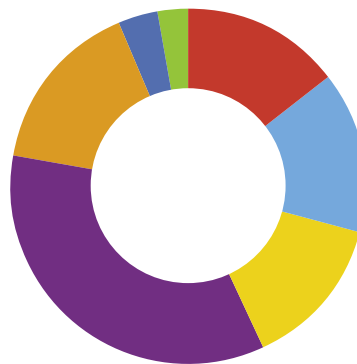
● Scout	326
● Guide	133
● Patro	102
● Scout et guide pluraliste	21
● Faucons Rouges	5

NOMBRE DE PRÊT AUX MOUVEMENTS
DE JEUNESSE PAR PROVINCE



● Bruxelles	100
● Brabant wallon	145
● Brabant flamand	58
● Liège	78
● Namur	99
● Hainaut	85
● Luxembourg	22

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES FESTIVALS EMPRUNTEURS AU CPM

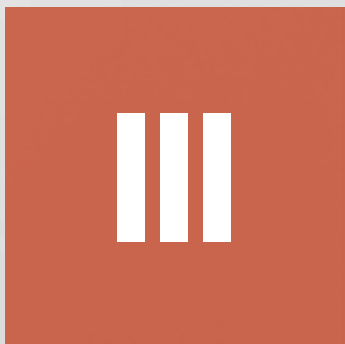


● Bruxelles	363
● Namur	860
● Hainaut	390
● Liège	344
● Luxembourg	88
● Brabant wallon	361
● Brabant flamand	66





Atelier pratique pour les enfants, les abattoirs de Bomel, centre culturel de Namur



Moment lecture à la bibliothèque spéciale La lumière à Liège

A close-up photograph of a person's hand pointing to Braille text in a spiral-bound notebook. The notebook is open, showing two pages of Braille. The hand is positioned on the left page, with the index finger pointing to a specific Braille character. The spiral binding is visible in the center. The background is a plain, light-colored surface.

Le Réseau public de la Lecture



Moment lecture à la bibliothèque de Jodoigne

1. PHOTO DU RÉSEAU EN 2019

Comme chaque année, cette publication se veut le reflet du travail quotidien effectué au sein des bibliothèques publiques. Chaque année, les bibliothèques reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles remettent au Service de la Lecture publique un rapport d'activités très complet permettant de proposer au fil des pages une photographie de l'année écoulée. Les usagers, le taux de fréquentation, les services rendus, les partenariats mis en place offrent ainsi une belle vision du quotidien des opérateurs.

La photographie du Réseau public de la Lecture rime tout d'abord avec quelques chiffres clés. Ce ne sont pas moins de 185 communes sur 272 communes francophones qui disposent d'infrastructures destinées à la Lecture publique. Le Réseau public de la Lecture se voit doté de 154 opérateurs. Le territoire est largement couvert avec 522 implantations (94 implantations reconnues encore sous l'ancien décret, 428 reconnues sous le nouveau décret).

L'année 2019 a vu la reconnaissance effective au 1^{er} janvier de 19 bibliothèques ayant introduit leur demande en 2015. Ces 19 bibliothèques cheminaient sous le décret 1978 et n'attendaient qu'un feu vert pour passer enfin sous les auspices de la législation 2009. Il s'agit des opérateurs d'appui des Provinces de Liège et de Luxembourg, des bibliothèques itinérantes du Hainaut et de Liège, ainsi que des bibliothèques locales de Bernissart, Châtelet, Estaimpuis, Genappe, Habay-la-Neuve, Jemeppe-sur-Sambre, Lessines, Limbourg, Namur, Quaregnon, Seneffe, Virton, Wavre et Welkenraedt.

a. Les usagers et la fréquentation

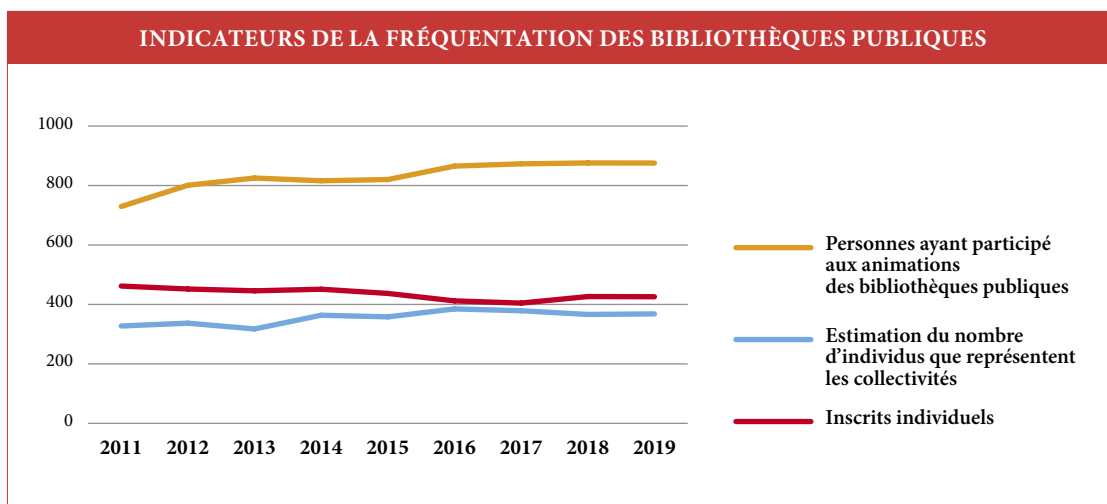
En bibliothèque, toutes sortes d'usagers, de public se côtoient. L'usager ne se cantonne pas aux seuls individus, en 2019 comme dans les années précédentes, on constate une forte représentativité des collectivités. 19 329 collectivités (groupes scolaires, stages, groupes d'adultes...) ont fréquenté

les lieux de lecture publique. Sur base d'une estimation moyenne, une collectivité représente environ 19 personnes. Le total des usagers individuels issus des collectivités se porte dès lors à 368 129 personnes. Le nombre total d'usagers en comptant les individuels et les usagers issus des collectivités se porte à 794 038.

On note une baisse significative du nombre d'inscrits individuels de -35 902, même si leur nombre augmente de nouveau depuis 2017. *A contrario*, le nombre d'individus amenés dans les bibliothèques via les collectivités augmente : +40 666.

Les usagers de moins de 18 ans restent très majoritaires au sein des collectivités, principalement des établissements scolaires. Les élèves accompagnés de leurs enseignants sont également très présents dans les bibliothèques itinérantes. Il est possible que les liens se renforcent entre écoles et bibliothèques...

Autre constatation, le chiffre des participants aux animations a augmenté de presque 100 000 depuis 2011, il peut y avoir plusieurs raisons à cela, notamment le fait que depuis 2011 le nombre d'animations va crescendo : +15 600.



USAGERS DE PLUS ET MOINS DE 18 ANS PARMIS LES USAGERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

	Brabant Wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers féminins de moins de 18 ans	7.322	22.011	20.665	18.573	5.288	4.499	78.358
Usagers féminins de plus de 18 ans	11.988	19.300	31.391	33.362	9.884	7.256	113.181
Usagers masculins de moins de 18 ans	7.102	21.482	19.618	16.826	4.758	3.916	73.702
Usagers masculins de plus de 18 ans	4.531	9.605	14.617	14.614	4.464	3.075	50.906

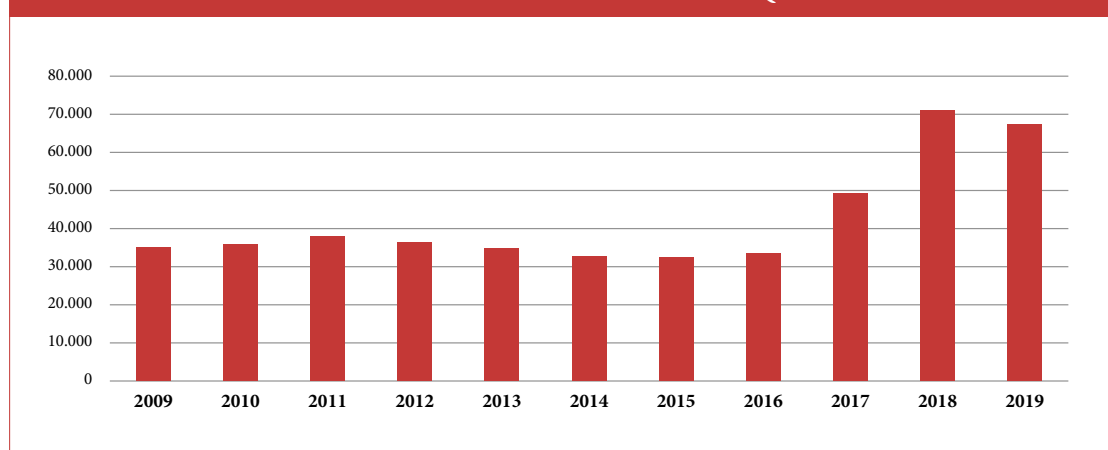
PART D'USAGERS INDIVIDUELS DANS LA POPULATION TOTALE

	Brabant Wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Usagers de moins de 18ans	14.424	43.493	40.283	35.399	10.046	8.415	215.710
Usagers de plus de 18 ans	16.519	28.905	46.008	47.976	14.348	10.331	210.199
Nombre d'habitants de -18ans	55.924	186.716	230.531	163.625	39.355	67.378	743.529
Nombre d'habitants de +18ans	209.023	644.071	864.899	553.336	143.557	263.142	2.678.028

USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES EN 2019

ZONE	«-18 ans»	Usagers de - de 18 ans induits par les collectivités	«+18 ans»	Usagers de + de 18 ans induits par les collectivités	TOTAL
BRABANT WALLON	247	6.425	194	2.620	9.486
HAINAUT	9.025	1.888	886	95	11.894
LIEGE	7.245	17.405	614	176	25.440
LUXEMBOURG	4.485	11.400	805	350	17.040
NAMUR	2.432	260	887	0	3.579
Total	23.434	37.378	3.386	3.241	67.439

EVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES



b. Les services rendus par l'ensemble du Réseau

Les bibliothèques agissent en adéquation avec leur territoire de chalandise. Le premier contact en bibliothèque est primordial et les bibliothécaires ont compris depuis longtemps l'importance de l'accueil. De ce premier contact naît l'envie de revenir, partager, participer à un atelier, suivre une animation, s'inscrire, emprunter, utiliser des postes Internet (après peut-être une formation

donnée par un ou une bibliothécaire). Une personne fréquentant la bibliothèque peut y être inscrite ou pas. Utiliser, bénéficier des services d'une bibliothèque n'induit pas forcément que l'on y est inscrit. On peut s'y rendre une fois pour une animation, s'y rendre chaque semaine pour emprunter et y être inscrit, s'y rendre chaque jour pour lire le journal par exemple et ne jamais s'y inscrire. Usagères inscrites, usagers séjournants, collectivités... une population hétéroclite s'y croise et s'y retrouve.

NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

ZONE	Moyenne du nombre d'heures hebdomadaires d'accueil au public par opérateur	Moyenne du nombre d'heures hebdomadaires d'accueil aux collectivités par opérateur
Brabant wallon	39	12,5
Bruxelles	28,5	12
Hainaut	39,58	17,5
Liège	41	18
Luxembourg	30	11
Namur	32,5	11,5



Les bibliothèques et l'initiation à Internet et au multimédia en 2019

La bibliothèque est une actrice de première ligne concernant la lutte contre la fracture numérique. Les réseaux locaux de lecture publique mettent à disposition de leurs usagers des Espaces publics numériques. Le nombre moyen en 2019 par opé-

rateur de personnes touchées par les sessions d'initiation aux outils numériques est intéressant. D'une année à l'autre, l'offre d'un parc informatique de qualité reste semblable. Ces espaces sont accessibles à tout usager, séjourneur ou personne ne disposant pas à domicile d'un équipement informatique.

LES BIBLIOTHÈQUES ET L'INITIATION À INTERNET ET AU MULTIMÉDIA EN 2019							
	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Moyenne générale
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation à Internet	42,86%	42,86%	79,31%	64,71%	40,00%	72,73%	57,08%
% d'opérateurs organisant des sessions collectives d'initiation à Internet	28,57%	42,86%	72,41%	23,53%	22,22%	45,45%	39,17%
% d'opérateurs organisant des sessions individuelles d'initiation aux outils numériques	83,33%	50,00%	61,90%	83,33%	50,00%	71,43%	66,67%
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation à Internet	109,57	54,18	96,79	12,48	21,19	18,82	52,1716667
Nombre moyen, par opérateur, de personnes touchées par les sessions d'initiation aux outils numériques	69,14	41,27	58,33	26,52	5,86	9	35,02

POSTES INFORMATIQUES MIS À DISPOSITION DU PUBLIC PAR OPÉRATEUR ET PAR PROVINCE	
ZONE	Nombre moyen des postes informatiques mis à disposition du public par opérateur et par province
Brabant wallon	5,45
Bruxelles	5,29
Hainaut	8,37
Liège	11,86
Luxembourg	2,75
Namur	2,35
TOTAL GÉNÉRAL	6,01

Les partenariats

Les partenariats sont divers et variés. Les bibliothèques ont déjà souvent des liens avec des acteurs locaux, comme le CPAS et surtout l'Enseignement. Le premier partenaire est de loin l'Enseignement. On retrouve aussi beaucoup les écoles de devoirs, les groupes Alpha... Cela démontre un fort ancrage local des bibliothèques publiques locales. La catégorie « Autres » est bien représentée, ce qui sous-entend le caractère innovant de certains partenariats que mettent parfois en place les bibliothèques, qui vont au-delà des partenariats classiques.

PARTENARIATS ET PROJETS PARTAGÉS		
Partenaire	Nombre de partenaires	Nombre de Projets
Autre opérateur de la lecture publique	711	693
Centre Culturel	426	656
Commune CPAS	728	963
Alphabétisation	332	385
Education permanente	566	704
Ecoles	2292	2689
Autres	1131	1253
Total	6186	7343

10 CATÉGORIES D'EBOOKS LES PLUS PRÉSENTES DANS LA COLLECTION		
Année	Partenaires	Projets
2017	5070	7445
2018	6014	7514
2019	6186	7343

Les prêts

Lire est encore la raison principale pour laquelle on se déplace en bibliothèque, même si les propositions d'animations nombreuses et variées trouvent une adhésion importante du public. Les supports de lecture changent aussi, le livre papier est le premier support de prêt, mais nous verrons plus loin que l'offre numérique est en constante progression. En 2019, le nombre de documents

empruntés en bibliothèques (livres, périodiques, multimédias...) s'élève à 9 285 719. Le prêt papier reste largement majoritaire et le nombre de livres papier empruntés s'élève à 8 618 913 (pour les prêts de livres numériques, cf. la partie sur Lirtuel). Les livres les plus empruntés sont, comme toujours, des fictions, suivis des documentaires. Les caractéristiques de prêt évoluent d'une bibliothèque à l'autre sans pouvoir dessiner de véritables tendances.

DÉTAILS DES PRÊTS							
	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
fictions -18	349 497	821 077	606 189	713 766	185 629	273 160	2 949 318
documentaires -18	33 058	153 854	140 884	157 547	30 430	35 889	551 662
jeux - 18	16 587	2 253	17 754	16 673	5 284	5 029	63 580
multimédia-18	2 049	8 289	2 644	6 059	551	1 332	20 924
périodiques et autres -18	13 494	27 071	16 507	23 344	2 676	3 227	86 319
total -18	414 685	1 012 544	783 978	917 389	224 570	318 637	3 671 803
fictions +18	360 945	564 225	725 806	883 279	215 302	238 585	2 988 142
documentaires +18	56 383	185 006	242 776	294 401	43 792	54 370	876 728
jeux + 18	13 459	2 495	27 932	10 016	5 457	2 007	61 366
autres +18	8 999	24 082	15 227	47 263	3 809	5 382	104 762
multimédia + 18	2 012	14 430	28 688	168 962	2 479	889	217 460
total + 18	441 798	790 238	1 040 429	1 403 921	270 839	301 233	4 248 458
fiction collectivité	40 385	143 883	260 051	186 839	62 385	48 948	742 491
documentaires collectivité	6 470	37 846	80 548	50 889	17 174	12 019	204 946
jeux collectivité	2 680	4 082	5 959	3 147	2 745	2 027	20 640
multimédia collectivité	147	567	2 572	1 450	399	134	5 269
autre collectivité	506	922	2 508	9 404	2 484	1 335	17 159
total collectivités	50 188	187 300	335 060	251 729	85 187	64 463	973 927
total fictions	797 806	1 402 046	1 592 046	1 783 884	463 316	560 693	6 599 791
total documentaires	95 911	376 706	464 208	502 837	91 396	102 278	1 633 336
total jeux	32 726	8 830	51 645	26 984	13 486	9 063	142 734
total périodiques et autres	22 999	52 075	34 242	80 011	8 969	9 944	208 240
total multimedia	4 208	23 286	33 904	176 471	3 429	2 355	243 653
total prêt	953 650	1 990 082	2 107 334	2 555 938	580 596	684 333	8 871 933
Prets des bibliothèques itinérantes							331 535
Prêts des bibliothèques spécialisées							82 251
TOTAL GENERAL							9 285 719

CARACTÉRISTIQUES DES PRÊTS							
Questions posées aux opérateurs	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
L'inscription est-elle payante ? Oui à ...	42,86%	50,00%	66,67%	83,33%	20,00%	28,57%	56,90%
L'emprunt est-il payant ? Oui à ...	85,71%	80,00%	59,09%	25,00%	100,00%	100,00%	64,91%
Le retard est-il payant ? Oui à ...	100,00%	100,00%	91,67%	91,67%	75,00%	100,00%	93,22%
La prolongation est-elle payante ? Oui à ...	85,71%	20,00%	58,33%	16,67%	100,00%	100,00%	56,90%
Droit d'auteur payant ? Oui à ...	57,14%	50,00%	58,33%	33,33%	25,00%	50,00%	49,15%

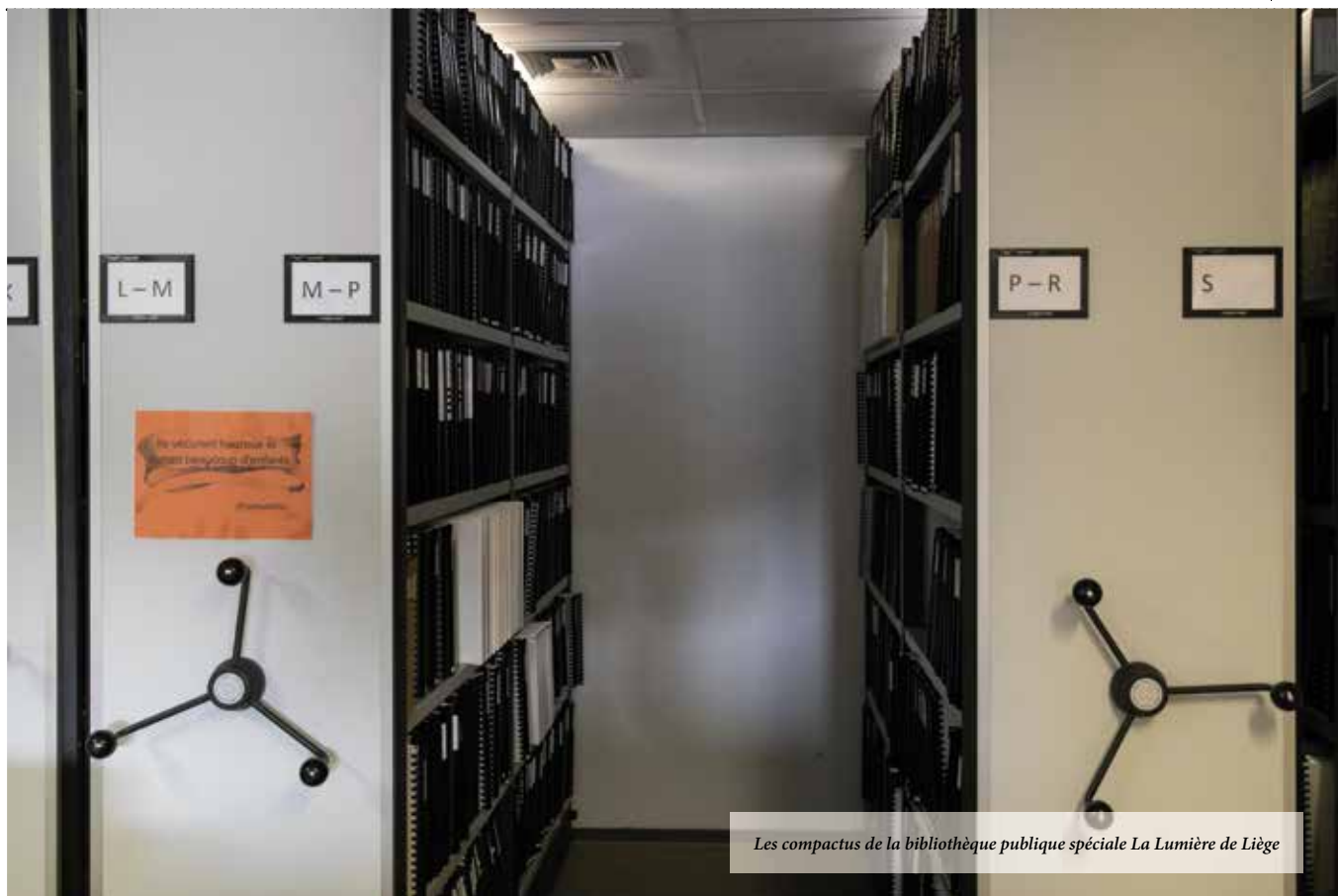
Les animations organisées par les réseaux

La mission principale des opérateurs de Lecture publique est, par décret, une mission de développement des pratiques de lecture. Les opérateurs directs proposent depuis de nombreuses années des actions de médiation entre les ressources dont elles disposent et la population de leurs territoires. La médiation des bibliothécaires est capitale, les bibliothécaires transmettent, elles font le lien, le pont entre les livres et le public. Les animations ont un rôle clé dans cette transmission.

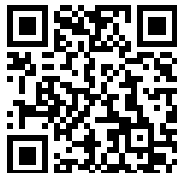
En 2019, on dénombre 53 493 animations. Ces animations ont bénéficié à 871 499 personnes. Ces

animations se déroulent tant à l'intérieur dans les murs de la bibliothèque que hors les murs. Elles sont destinées à des publics aussi divers que variés, mais surtout répondent à l'analyse du territoire faite en amont et qui a déterminé les attentes et les besoins de la population locale. Cette analyse territoriale est un des éléments clés qui permettent de proposer des actions adaptées la population, gage à la fois d'attraction suffisante du public et d'impact positif sur ce même public. Il suffit de surfer sur le site Internet des bibliothèques autour de chez soi pour apprécier la diversité des animations proposées. S'inscrire au dernier moment est souvent impossible, signe de leur succès !

NOMBRE D'ANIMATIONS DANS LE RÉSEAU			
ZONES	Nombre d'animations	Personnes accueillies dans les locaux de l'OP	Personnes participantes hors locaux
BRABANT WALLON	3.095	28.398	24.709
BRUXELLES	10.778	131.595	52.870
HAINAUT	17.143	187.685	89.721
LIÈGE	8.249	86.989	45.717
LUXEMBOURG	14.446	134.422	80.963
NAMUR	922	5.026	3.404
Total général	54.633	574.115	297.384



Les compactus de la bibliothèque publique spéciale La Lumière de Liège



Interview d'une
bibliothécaire

c. Les ressources et moyens pour l'ensemble des réseaux

Le personnel

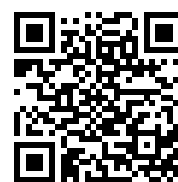
Une bibliothèque ne pourrait fonctionner sans un personnel en suffisance et bien formé. Le personnel reste encore majoritairement composé de femmes, concernant le personnel salarié comme le personnel bénévole. Ce point mériterait qu'une enquête soit menée. En 2019, les bibliothèques de la Communauté française salarient 1 104 personnes. 792 d'entre elles possèdent une qualification bibliothéconomique.

Les collections

En 2019, l'ensemble des collections s'élève à plus de 9 millions de documents tous supports confondus, dont 8 965 219 livres et 7 823 titres de périodiques. Un chiffre fort, mais en légère baisse, qui s'explique par l'élitage nécessaire effectué par les bibliothèques et garant d'une offre actualisée pour le public. L'offre de multimédias est en constante augmentation. Petit à petit, les Cd, cédérom... sont remplacés par des documents numériques, en adéquation avec notre époque (cf. L'expansion notable de l'usage de Lirtuel, ci-après).

Élitage

Depuis 2017, le nombre total de documents diminue. Des acquisitions moindres, mais plus pertinentes grâce à des politiques documentaires adéquates, un élitage suffisant (453 151 documents sortis des collections), le nombre de documents revenus dans des proportions raisonnables. Il est important de signaler le travail de formation et de sensibilisation à l'élitage accompli chaque année par la Réserve centrale de Lobbes. Cette dernière accompagne de manière très bénéfique les acteurs de terrain, notamment avec la dernière brochure publiée par la Réserve centrale à destination des bibliothécaires. L'élitage permet aux bibliothécaires de valoriser les fonds et d'augmenter les prêts, on supprime les documents très abîmés, anciens et qui ne sont plus empruntés suffisamment. La médiation des documents en est facilitée.



Brochure sur
l'élitage

Les ressources 2019 pour l'ensemble des réseaux

LES RESSOURCES 2019 POUR L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX							
Type de documents	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Documentaires adultes	86 397	235 018	750 210	800 867	109 291	101 284	2 083 067
Documentaires jeunesse	52 640	140 702	375 662	298 307	53 637	41 861	962 809
Fictions jeunesse	146 322	291 897	751 999	703 869	143 383	130 626	2 168 096
Fictions adultes	170 812	305 462	729 760	881 946	163 448	153 905	2 405 333
Bd jeunesse	68 176	81 227	195 643	164 634	52 792	34 089	596 561
Bd adulte	48 963	69 599	149 670	119 409	38 451	28 660	454 752
Documents jeunesse à consulter sur place	3 422	5 601	14 503	1 1181	1 657	472	36 836
Documents adultes à consulter sur place	10 275	19 663	97 877	102 663	16 685	10 602	257 765
Dont nouvelles acquisitions	28 048	53 493	137 284	157 742	28 456	23 166	428 189
Dont dons	6 021	3 993	13 892	11 983	8 144	8 447	52 480
Dont Élagage	30 751	68 401	225 882	77 311	27 810	22 996	453 151
Périodiques jeunesse	128	341	481	461	133	73	1 617
Périodiques adultes	361	906	2 069	2 060	441	369	6 206

AUTRES SUPPORTS DISPONIBLES DANS L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX LOCAUX EN 2019							
Valeurs	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total général
Cédéroms jeunesse	53	59	1 469	1 684	17	42	3 324
Cédéroms adultes	130	220	501	551	44	98	1 544
CD audio jeunesse	601	318	2 055	3 573	223	186	6 956
CD audio adultes	441	12 538	32 965	109 559	588	69	156 160
Livres audio jeunesse	526	2 743	2 127	917	1 883	340	8 536
Livres audio adultes	973	2 087	3 669	2 088	1 047	804	10 668
K7 audio jeunesse	0	155	0	0	53	0	208
K7 audio adultes	0	346	3	0	0	0	349
K7 vidéo jeunesse	0	26	0	10	0	0	36
K7 vidéo adulte	0	23	6	0	0	0	29
Liseuses jeunesse	0	0	0	0	0	0	0
Liseuses adultes	20	28	85	96	14	8	251
Tablettes jeunesse	0	4	46	5	1 267	0	1 322
Tablettes adultes	0	8	46	58	596	1	709
DVD jeunesse	577	458	2 516	1 766	539	1 120	6 976
DVD adultes	356	4 203	22 581	37 186	1 927	1 731	67 984
Jeux jeunesse	12 436	6 997	28 997	15 576	6 967	9 090	80 063
Jeux adultes	2 753	1 594	1 319	2 640	1 152	1 710	11 168

d. Les outils collectifs

La Réserve centrale

Située à Lobbes, cette institution est liée au Service de la Lecture publique et donne une seconde vie aux ouvrages retirés des collections des bibliothèques publiques. Les livres qu'elle reçoit sont soit récupérés au sein du Réseau de la Lecture publique via le prêt interbibliothèques, soit donnés. En parallèle de ses missions spécifiques de traitement des ouvrages élagués, la Réserve centrale coordonne un plan de conservation partagée des périodiques imprimés. En outre, elle propose des formations, réalise des brochures et des enquêtes afin d'aider les bibliothécaires dans leur élagage.

En 2019, la Réserve centrale a trié 10 300 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. Elle a conservé 43 % des ouvrages reçus pour le prêt interbibliothèques et 28 % ont été préparés pour être donnés. La Réserve centrale a également effectué 13 dons de livres pour un total de 3 900 livres. Ce sont avant tout les centres de documentation qui ont bénéficié de ces dons.

Les 157 500 livres présents dans les collections de la Réserve centrale sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques publiques via le prêt entre bibliothèques. Les romans et les ouvrages pour la jeunesse sont essentiellement demandés. 328 demandes ont été traitées en 2019 contre 453 en 2018 soit une diminution de 28 %. Il faut dire que le service de prêt interbibliothèques a été suspendu plusieurs mois avec les travaux de la Réserve. Les livres sont envoyés via la camionnette coordonnée par la Bibliothèque centrale du Brabant wallon.

Parallèlement à cela, la Réserve centrale a comme autre mission la coordination du plan de conservation partagée des périodiques. La répartition de la conservation est terminée et les collections des bibliothèques de conservation sont quasi complétées. Début janvier 2019, le service de copie numérique a été relancé sur Periodic. Periodic a attiré 6 000 visiteurs qui ont réalisé 40 000 recherches. Les bibliothèques ont reçu 912 demandes d'envoi d'articles. Dans le cadre de notre plan de développement, nous avons organisé une campagne de promotion et des formations sur la gestion des périodiques en bibliothèque et sur l'outil Periodic.

En 2019, la conservation partagée a fait l'objet d'une évaluation. Dans ce cadre, les partenaires ont été sollicités afin de récolter les chiffres nécessaires. Le bilan sera communiqué début 2020.

Les bibliothèques centrales, commission des opérateurs d'appui

La commission des opérateurs d'appui est composée des six bibliothèques centrales (une par Province, une pour la Région de Bruxelles-Capitale), de la Réserve centrale et du Service de la Lecture publique. Les bibliothèques centrales sont chargées de la mise en réseau des bibliothèques locales de leur territoire respectif, de leur accompagnement en termes de conseil, de formation, de mutualisation et d'harmonisation des pratiques ainsi que pour le développement des catalogues collectifs et de Lirtuel. L'opérateur d'appui apporte également aide et assistance aux administrations ou ASBL qui souhaitent obtenir la reconnaissance de leur bibliothèque et donc un subside de la Communauté française.

Les réunions trimestrielles de la commission des opérateurs d'appui ont été autant d'opportunités de réfléchir ensemble et de discuter de sujets intéressants l'ensemble du Réseau public de la Lecture. Les opérateurs d'appui jouant alors le rôle de relais lors de leurs rencontres avec les opérateurs directs de leur territoire. La prochaine mise en place du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA), avec la participation des bibliothèques au processus d'une part et l'avenir des collections de PointCulture dans Samarcande et leur mise en prêt auprès des usagers des bibliothèques locales d'autre part, ont retenu l'attention de la Commission durant cette année.

Le PECA constitue un des axes du Pacte pour un enseignement d'excellence et a pour objectif de renforcer les liens entre la culture et l'école, d'encourager les synergies entre les établissements scolaires et le monde culturel, dont les bibliothèques. La commission reconnaît le rôle important que peuvent jouer les bibliothèques dans le processus et met en avant les atouts et l'expertise des bibliothèques dans ce domaine. Elle s'est toutefois interrogée sur la place des bibliothèques, les moyens humains et financiers qui seront mis à leur disposition de même que sur les délais et les modalités pratiques de mise en œuvre.



Visite scolaire au centre culturel Jacques Franck de Saint-Gilles

La nouvelle convention liant PointCulture et la Communauté française prévoit d'intégrer les collections de PointCulture au catalogue Samarcande afin de les mettre à disposition des usagers des bibliothèques locales grâce notamment au prêt interbibliothèques. La commission a rencontré les représentants de PointCulture afin de baliser au mieux cette intégration et d'organiser le prêt. Cette nouvelle collaboration très enrichissante a soulevé néanmoins de nombreuses questions de la part de la commission qui a également identifié un certain nombre de préalables à la mise en œuvre du projet (coût pour les opérateurs d'appui, gratuité du prêt, mise en place d'une médiation, modalités pratiques...). Le défi est de taille, mais sera relevé.

Par ailleurs, le renouvellement annoncé et progressif des catalogues collectifs a permis à la commission d'échanger sur les différents aspects techniques rencontrés, de réfléchir à l'accompagnement des bibliothèques en termes de formation ainsi qu'à la nécessité de revoir, dans un contexte d'évolution les différentes pratiques de catalogage.

Constatant le succès grandissant de Lirtuel, les opérateurs d'appui ont décidé pour la majorité d'entre eux d'augmenter leur participation financière à l'achat de livres numériques. Ce fut l'occasion d'aborder non seulement la politique d'acquisition pour le portail, mais aussi de se pencher sur l'avenir des autres outils collaboratifs développés en collaboration et sur la problématique de l'appropriation numérique par les usagers et le personnel des bibliothèques.

Parallèlement à ces discussions, d'autres sujets importants ont animé les débats : les formations, la politique d'acquisition des bibliothèques centrales, les relations avec les musées, la collaboration avec le Service général des Lettres et du Livre, la participation des opérateurs d'appui à la Foire du livre. Enfin, la commission a pu, lors de diverses interventions, noter les efforts fournis par la Réserve centrale en matière de communication, de formation et de simplification administrative, et ce pour des services toujours plus performants.

2. STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU RÉSEAU PUBLIC DE LA LECTURE

a. Lirtuel, la croissance se poursuit !



2015 les usagers de **Lirtuel** empruntaient en moyenne 6 à 7 titres par an, en 2019 ce nombre moyen est passé à

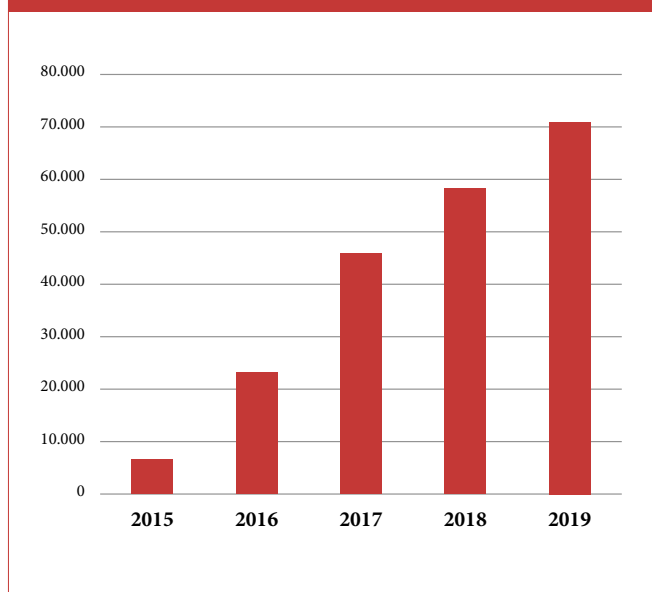
16 !

Les prêts

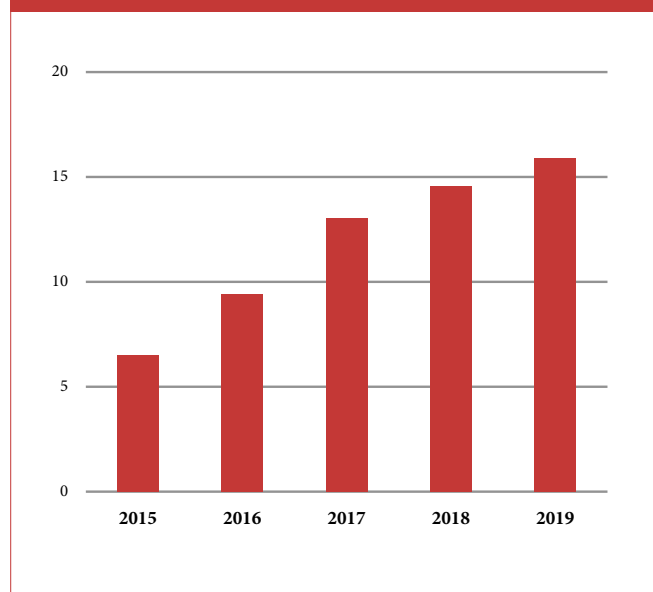
2019 est l'année de la confirmation pour Lirtuel, le projet numérique coopératif mené en partenariat avec les opérateurs d'appui et 5 bibliothèques locales. Quatre ans après son lancement en mars

2015, le prêt numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet continué à progresser régulièrement. L'engouement pour Lirtuel se révèle en effet de plus en plus marqué. En 2019, ce sont 71 375 prêts qui ont été effectués, soit une progression de 22 % par rapport à l'année précédente.

LIVRES PRÊTÉS DANS LIRTUEL
ENTRE 2015 ET 2019

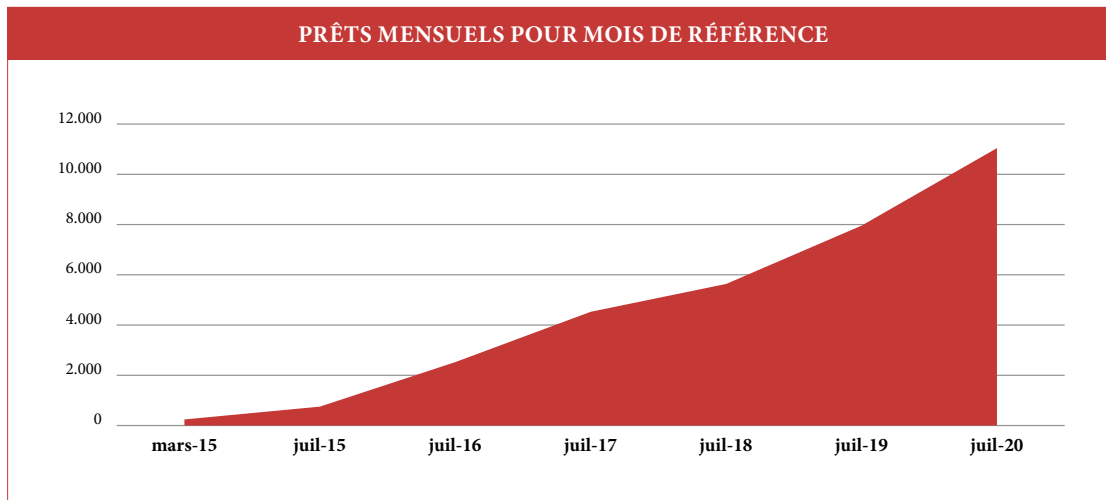


NOMBRE DE PRÊTS MOYEN
PAR USAGER ENTRE 2015 ET 2019



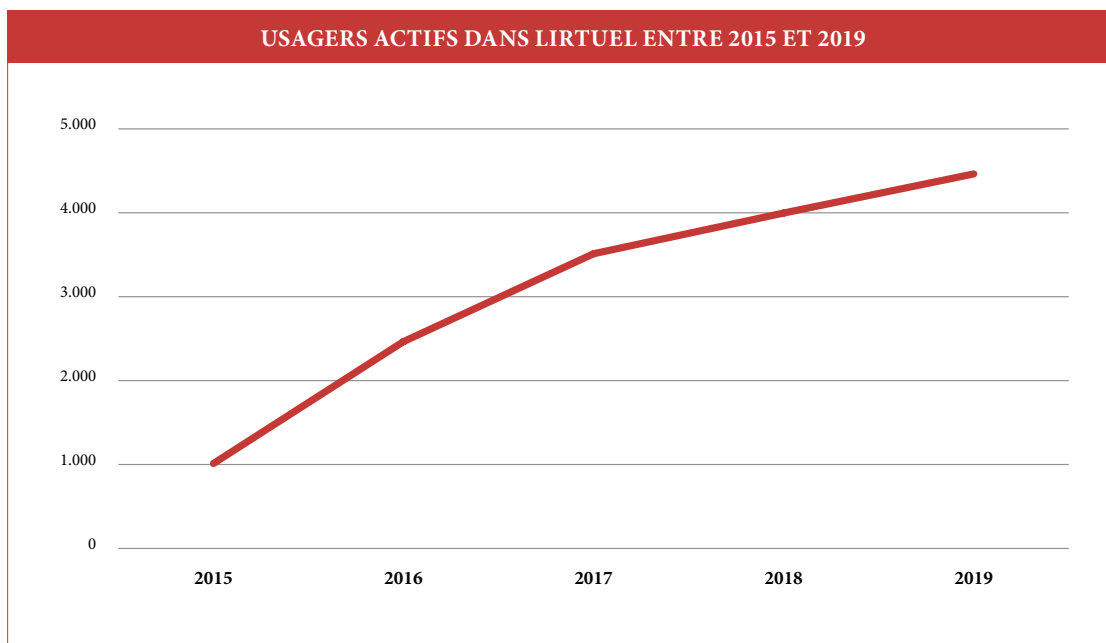
La moyenne des prêts par mois en 2019 se situe autour des 6 000, valeur portée par un pic estival particulièrement élevé. Chaque année, les mois de juillet et d'août sont propices au prêt numérique. Lectrices et lecteurs faisant le plein pour les vacances, on constate systématiquement une

hausse des emprunts. Cette hausse est en outre favorisée par le fait que le nombre d'emprunts simultanés est porté à 8 livres au lieu de 4 pendant l'été. On distingue fort bien ce pic, plus marqué qu'en 2018, sur la courbe ci-dessous :



Au niveau des inscriptions au service Lirtuel, l'indicateur clé est le nombre d'utilisateurs actifs. Le graphique suivant montre une belle progression depuis l'année du lancement :

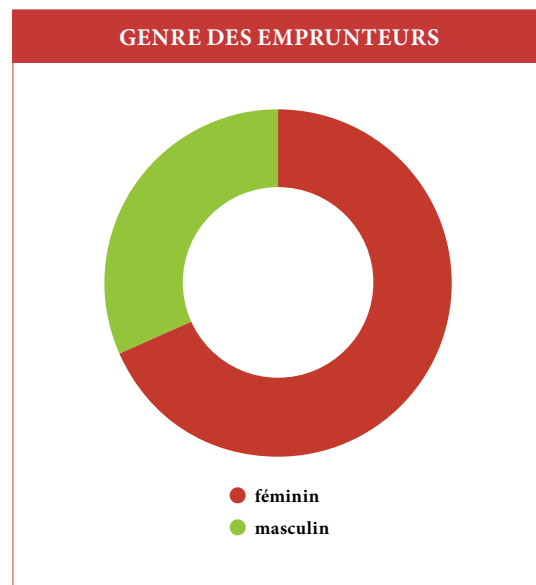
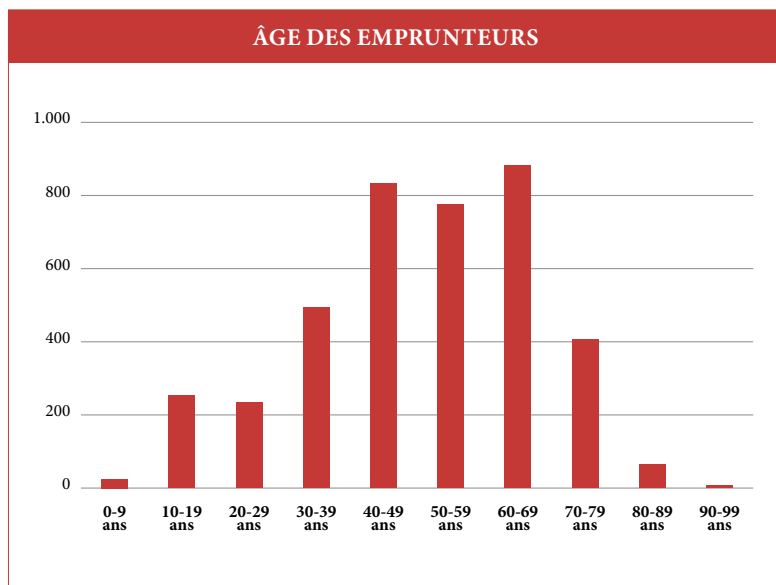
La vitesse de croissance diminue légèrement, mais elle est stable depuis 2017 avec un taux de croissance annuel d'environ 12 %.



Le public emprunteur et le type d'emprunt

Pour 2019, une analyse plus fine des types de publics a pu être effectuée et elle révèle un lectorat

plus féminin (68 %) ainsi que plutôt âgé par rapport à ce que l'on rencontre du côté des prêts de livres papier :



On observe que 75 % des usagers ont plus de 40 ans, ce qui s'avère effectivement bien davantage que pour les publics des bibliothèques physiques. On peut émettre les hypothèses suivantes comme freins à l'accès au prêt numérique des publics jeunes :

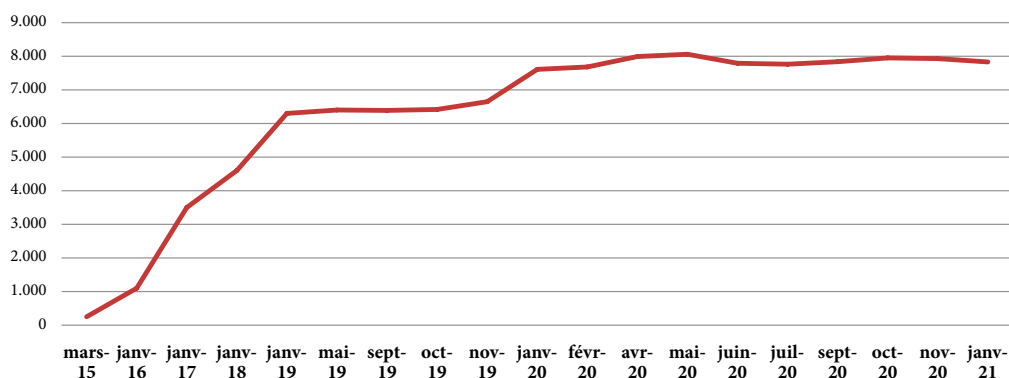
- Les jeunes n'ont pas toujours une adresse mail en dessous de 10-12 ans.
- Les parents sont parfois défavorables à un usage supplémentaire d'outils numériques (tablette, smartphone, liseuse) par leurs enfants.
- La lecture d'albums et de BD est considérée par beaucoup comme moins confortable en numérique.
- Même si une récente étude du Syndicat national de l'édition en France montre que pour la lecture beaucoup de jeunes dans la tranche 15-24 ans préfèrent les livres numériques aux livres papier, il semble que ce soit l'inverse pour les moins de 15 ans.

Il est également intéressant de se pencher sur les usages du point de vue de l'importance des emprunts. En effet, le graphique ci-dessous montre qu'il y a une évolution significative du profil d'usage des lectrices et lecteurs de Lirtuel vers un profil de « gros emprunteurs » :

Il apparaît clairement que si en 2015 les usagers de Lirtuel empruntaient en moyenne 6 à 7 titres par an, en 2019 ce nombre moyen est passé à 16 ! Il semble donc qu'outre l'augmentation constante du nombre d'usagers d'année en année s'opère également en parallèle une forme de fidélisation du public qui emprunte de plus en plus. Cela laisse à penser que la satisfaction du public est en augmentation elle aussi.

Enfin, nous avons pu effectuer une analyse des catégories de titres les plus empruntés dans Lirtuel. On voit que, sans surprise, sur 71 375 prêts, la littérature (générale, policiers, sentimentale...) est très largement la catégorie de livres la plus empruntée avec 46 922 prêts, dont 6 353 romans jeunesse. La bande dessinée suit avec 5 155 prêts puis viennent, entre autres, les sciences humaines et sociales avec 2 217 prêts.

NOMBRE DE TITRES DANS LA COLLECTION



10 CATÉGORIES D'EBOOKS LES PLUS PRÉSENTES DANS LA COLLECTION

Catégorie de livres	Nbre titres
Litt générale (Romans et nouvelles)	2302
Jeunesse - romans	1193
Bandes dessinées tout public	946
Romans science-fiction et fantastique	788
Romans policiers et suspense	766
Sciences humaines et sociales	416
Romans sentimentaux	248
Ouvrages de référence	187
Biographies	179
Tourisme et voyages	177

PRÊTS

Catégorie de livres	Nbre titres
Litt générale (Romans et nouvelles)	20484
Romans policiers et suspense	11978
Jeunesse - romans	6353
Bandes dessinées tout public	3986
Romans science-fiction et fantastique	3965
Romans sentimentaux	2682
Sciences humaines et sociales	2217
Romans historiques	1460
Jeunesse - bandes dessinées	1169
Biographies	1153

Les achats de nouveaux titres

Si, les deux premières années, la politique d'acquisitions dans Lirtuel s'était concentrée sur la fiction pour adultes, le consortium d'acquisitions a ensuite visé une diversification des types de livres numériques acquis. Il faut noter qu'il y a également au sein du catalogue une belle collection de titres en anglais.

Malgré ces belles progressions tant au niveau des usagers que des prêts, Lirtuel rencontre toujours les mêmes difficultés qu'en 2018. Les licences achetées via le système PNB³ restent limitées en temps et en nombre de prêts et beaucoup s'épuisent rapi-

dement. Le budget annuel de Lirtuel n'ayant pas été augmenté en 2019, le consortium d'acquisitions numériques (composé de représentants de la FWB et des opérateurs d'appui) a continué sa politique de rachats privilégiant les dernières acquisitions et les séries dont certains tomes sont épuisés.

Fin 2019, toutefois, le Service de la Lecture publique a pu dégager un budget exceptionnel qui a permis de racheter un très grand nombre de titres épuisés. De ce fait, le catalogue qui avait peu évolué jusqu'en novembre a été fortement étoffé en décembre pour arriver à 7 610 titres.

b. Le prêt interbibliothèques via le catalogue SAMARCANDE

En 2019, 139 972 emprunts ont été effectués via le prêt interbibliothèques, 20 580 d'entre eux ont été effectués via les bibliothèques encyclopédiques, 32 346 entre opérateurs directs, 49 212 via les bibliothèques centrales et 37 834 via Samarcande.

Samarcande, en tant que portail des bibliothèques, donne accès au catalogue le plus complet possible de livres et de collections disponibles dans l'ensemble des bibliothèques du Réseau public de la Lecture. Ce catalogue permet le prêt non seulement au sein d'une Province ou Région, mais également entre Provinces et Région.

Dans le but de faciliter le prêt interbibliothèques (PIB) extraprovinciales, la navette interprovince mise en place par la Bibliothèque centrale de Nivelles est mobilisée toutes les deux semaines pour déplacer les documents en prêt d'une province à l'autre. Ce sont ainsi plusieurs milliers de documents qui sont distribués entre les opérateurs d'appui des différentes provinces tous les mois, avant d'être acheminés dans les bibliothèques demandeuses ou renvoyés vers leurs bibliothèques d'origine.

En outre, le groupe de coordination des PIB a validé la mise à jour de la politique de prêt dans Samarcande. Les durées de prêt, de réservation, ainsi que le délai entre les relances ont été allongés afin de mieux s'adapter aux réalités du réseau de bibliothèques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les conditions d'accès à Samarcande pour une bibliothèque restent la reconnaissance dans le cadre de la législation sur la lecture publique ou l'introduction d'une demande de reconnaissance.

c. Vous avez une question ? -> Eurêkoi

EUREKOI



22

bibliothèques francophones,



80

bibliothécaires,



727

questions-réponses !

Un partenariat réussi

Eurêkoi est un service issu d'un partenariat entre le Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Bibliothèque publique d'information à Paris. Il rassemble près de 600 bibliothécaires au sein de 49 bibliothèques réparties sur le territoire français et de la FWB qui répondent aux questions des usagers et les conseillent dans leurs choix de romans, films ou séries TV.

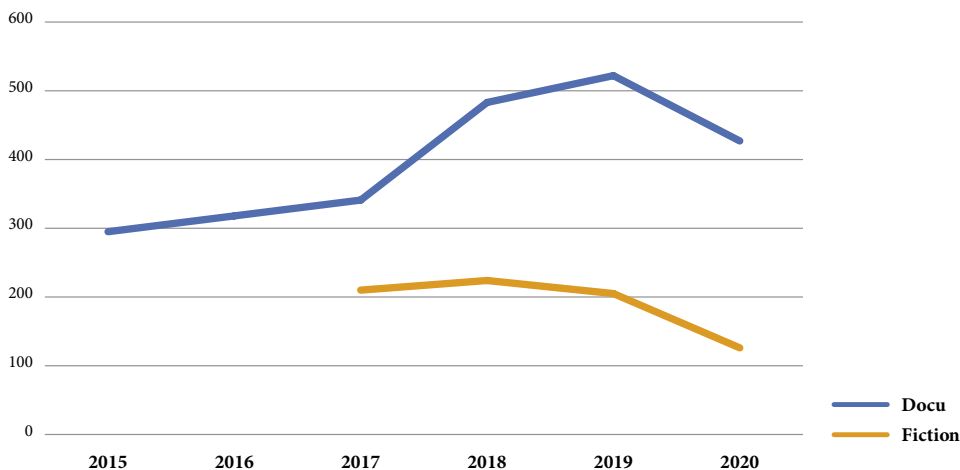
En Belgique francophone, 22 bibliothèques participent à Eurêkoi. Les médiathèques de PointCulture participent également au projet pour le conseil de films et séries. C'est en tout un peu plus de 80 bibliothécaires et médiathécaires qui répondent pour le réseau belge.

Questions traitées

Le lancement du service de conseil d'œuvres de fiction en 2017 avait permis de presque doubler le nombre de questions reçues pour tout le réseau. Passant de 4 233 questions en 2016 à 8 381 en 2017.

2018 est l'année de la continuité, sans grande évolution, avec 8 534 questions. Cependant, en 2019 on observe une évolution plus significative : 9 214 questions pour le réseau franco-belge, c'est 680 questions de plus que l'année précédente.

EVOLUTION DU NOMBRE DE QUESTIONS PAR CATÉGORIES



Côté belge, l'évolution est moins significative, mais elle est bien présente. Si les chiffres paraissent moins impressionnants par rapport au réseau français, il faut les mettre en perspective avec la différence de population sur les deux territoires. Proportionnellement, le réseau belge fait à peu près jeu égal avec le réseau français.

service plaît ! Sur un panel de 3 191 personnes ayant répondu à l'enquête, 95 % sont satisfaites de la réponse reçue et 98 % recommanderaient le service à un proche. Il faut noter toutefois que la satisfaction est mesurée avant la lecture ou le visionnage des documents recommandés. Il serait intéressant d'effectuer également des évaluations à froid à l'avenir.

NOMBRE DE QUESTIONS TRAITÉES PAR AN DANS LE RÉSEAU FRANCO-BELGE

2016	4233
2017	8381
2018	8534
2019	9214

Le service fiction, presque au coude-à-coude en 2017 avec le service de réponses documentaires recule depuis 2018 et, s'il est en légère hausse en 2019, il ne représente que 39 % du total. On constate que le documentaire reste le cœur du service Eurêkoi.

Hors chiffres bruts, Eurêkoi enquête continuellement sur la satisfaction de ses usagers. Et le

Un service de promotion des bibliothèques

On peut noter que ce service fourni par des bibliothécaires touche aussi le public qui ne les fréquente pas. En 2019, 18 % des usagers n'ont pas fréquenté une bibliothèque dans les 12 mois précédant leur question. Au-delà du simple service de questions-réponses, Eurêkoi est un merveilleux outil de promotion des services et des ressources que proposent nos bibliothèques. Outre que ce sont des bibliothécaires qui répondent et que le métier est bien mis en valeur, les répondants font aussi souvent que possible des liens avec les catalogues de nos bibliothèques et/ou Lirtuel.

d. Periodic, fournisseur d'articles



PERIODIC

+ 21 355

dépouillements d'articles en plus
dans la base en 2019

Periodic permet de retrouver les références de revues et d'articles et de demander ces derniers gratuitement par courriel (copies numériques) aux bibliothèques qui conservent la/les revue(s) concernées. En 2019, Periodic c'est :

- la description et la localisation de 2 079 titres de périodiques différents et de 207 890 articles venant de 387 revues, 21 355 descriptions d'articles ont été ajoutées dans Periodic en 2019 ;
- près de 40 000 recherches réalisées ;
- 114 455 pages consultées par 5 971 internautes qui restent en moyenne 6 minutes sur le site.

L'envoi de copies d'articles repérés dans Periodic

La fourniture des articles a repris fin janvier 2019 suite à la signature d'une convention entre les sociétés de gestion de droit et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les bibliothèques du Réseau public de la Lecture sont donc autorisées à envoyer des copies numériques des articles de toutes les revues décrites dans Periodic en contrepartie d'engagements à respecter :

- noter, lors de chaque envoi d'un article concerné par cet accord, la référence de la revue et une phrase type mentionnant l'accord de l'éditeur ;
- ne pas stocker des copies numériques plus d'un an ;
- remplir un tableau Excel lors de chaque envoi de copie d'article (tableaux compilés en aval et transmis aux sociétés de gestion des droits par la Réserve centrale).

Voici les chiffres collectés par rapport à l'envoi des copies numériques d'articles en 2019 :

1. 20 bibliothèques ont réalisé des envois de copies numériques, les opérateurs d'appui ont réalisé la majorité de ces envois ;
2. 912 demandes d'envois d'articles ont été réalisées, réparties de la manière suivante par territoire : 28 pour le Brabant wallon, 10 pour Bruxelles, 4 pour Lobbes, 289 pour le Hainaut, 313 pour Liège, 192 pour Luxembourg, 76 pour Namur ;
3. 761 demandes d'envois d'articles ont été satisfaites, soit 83 % des demandes reçues.

Commission de conservation partagée des périodiques et de la Commission de dépouillement partagé des périodiques

Periodic est le fruit du travail de la Commission de conservation partagée des périodiques et de la Commission de dépouillement partagé des périodiques. Ces deux commissions sont coordonnées par le Service de la Lecture publique via sa cellule numérique et la Réserve centrale (Lobbes). Elles ont pour but de mutualiser les ressources des bibliothèques publiques afin d'offrir aux usagers un accès à la large collection de périodiques qu'elles abritent.

La Commission de conservation partagée des périodiques a réalisé une évaluation du travail mis en place entre 2015 et 2019. Le bilan a été communiqué début 2020.

La Commission de dépouillement partagé est composée de 35 bibliothèques, suit la réforme du langage Rameau et a été désignée comme l'autorité en charge de l'utilisation de Rameau dans les bibliothèques publiques.

Afin de promouvoir Periodic, la Réserve centrale a organisé en 2019 une campagne de promotion (mise en place de QR codes, distribution de signets, etc.) et a donné 6 formations sur la gestion des périodiques en bibliothèque ainsi que sur l'outil Periodic (une centaine de participants).

3. MILLE ACTIVITÉS CULTURELLES NÉES DE LA COLLABORATION

a. La Fureur de lire



Une multitude d'activités

La Fureur de lire s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2019. 322 activités, pour la plupart gratuites, autour de la lecture, répertoriées dans le programme officiel de l'opération ont été proposées au public en Wallonie et à Bruxelles. Avec des fils rouges comme l'humour, la lecture pour les adolescents ou Lisez-vous le belge ? Les bibliothèques ont également assuré la promotion du concours La petite Fureur pour les 3-13 ans. Parmi elles : Braine-l'Alleud, Celles, La Louvière ou Liège (Centre Multimédia Don Bosco). Certaines bibliothèques ont également mené des projets pilotes de médiation au livre et à la lecture, dans le cadre de la Fureur de lire et du Plan Lecture, comme la bibliothèque d'Embourg qui a permis à des bénévoles et des puéricultrices actives dans les crèches de Chaudfontaine de se former à la lecture individualisée aux jeunes enfants avec l'aide de l'ASBL Boucle d'Or.

Les plaquettes Fureur

Au-delà de ces cinq jours, et outre ce programme d'activités portées pour la plupart par les bibliothèques publiques, la Fureur de lire a été l'occasion de commencer la diffusion de six plaquettes valorisant des auteurs, illustratrices, illustrateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles : *Kadogo* d'Aïko Solovkine, *Heureuse toujours* de Veronika Mabardi, *Des poèmes* de Norvège en collaboration avec Espace Nord, *La boum de John John* de Mathieu Pierloot, *Petite balade dans la Fagne* de Monsieur Iou et *La course d'Odilon* de Noémie Favart. Certains titres sont accompagnés d'un fascicule pour leur exploitation en classe.

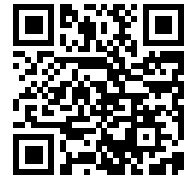
La sélection « Hahaha ! »

La Fureur 2019 a assuré la diffusion de « Hahaha ! », une sélection de 155 ouvrages de littérature de jeunesse qui gravitent autour du thème de l'humour. Ce travail a été réalisé par la Commission de sélection de livres de jeunesse, composée d'une vingtaine de professionnels du secteur jeunesse, dont des bibliothécaires. Une exposition itinérante, composée de malles de livres, met en valeur les titres proposés dans la publication.

Les bibliothèques de Vielsalm, d'Aywaille, de Chênée et de Bastogne ont pris part au projet « 1001 histoires à vivre – Territoire et polar », un recueil de textes signés par des auteurs reconnus comme Armel Job, mais aussi des étudiants, des demandeurs d'asile. Tous ont puisé leur inspiration dans les paysages et les légendes des provinces liégeoise et luxembourgeoise. Le recueil était offert lors de rencontres avec le public durant la Fureur de lire.

Plus de place ! de Loïc Gaume

L'édition 2019 de la Fureur de lire a permis aux bibliothécaires de découvrir l'album inédit *Plus de place !* de Loïc Gaume, d'assurer sa médiation et sa diffusion auprès de chaque élève entrant à l'école maternelle et de leur instituteur. Ceci dans un souci de promotion de la lecture. Le projet bénéficie du soutien du **Plan Lecture** qui permet une impression annuelle de 55 000 exemplaires de l'album. *Plus de place !* réalisé en collaboration avec les éditions Versant Sud Jeunesse, revisite de manière originale le célèbre conte de « La moufle ». Avec un graphisme sobre, des couleurs vives et un texte rythmé, il propose de suivre des animaux, transis de froid, qui cherchent refuge dans un bonnet. L'album est accompagné d'un fascicule d'exploitation, d'un support audio à la lecture. Des formations autour de l'ouvrage sont coordonnées par les opérateurs d'appui à l'intention des bibliothécaires et des enseignants.



Des livres jeunesse pour rire



Contes au carré,
l'expo Loïc Gaume

Une exposition itinérante qui commence à la Bibliothèque Espace 27 septembre

Cette exposition est réalisée dans le cadre de La Langue française en fête, l'exposition est restée visible du 14 mars au 4 avril 2019 à la Bibliothèque Espace 27 septembre du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, première étape de son itinérance. L'album *Contes au carré* a été primé en 2017 à Bologne dans la catégorie « Première œuvre ». Ce prix récompense le style de Loïc Gaume : un dessin au trait jeté et vivant, quelques aplats de couleurs dans une gamme de tons bien choisis, des jeux de formes, de sons, de sens. Comment illustrer une quarantaine de contes traditionnels en seulement quatre cases ? C'est ce que propose de démontrer une exposition sur le travail de Loïc Gaume, auteur-illustrateur-graphiste. « Un concept ludique, interactif et didactique imaginé par l'auteur, qui propose cinq activités pour jouer autour des contes, du langage des contes, mais aussi de tout savoir sur l'album dont il s'inspire ! »

b. La Foire du livre

Détectives et bibliothécaires

La présence de la Lecture publique à la Foire du livre ne date pas d'hier. Rituellement, chaque année, un stand y est consacré à la recherche bibliothéconomique. Des bibliothécaires confirmés, des étudiants, des agents de la Lecture publique se coupent en quatre pour offrir le meilleur renseignement possible aux visiteurs de la Foire désespérés de trouver le stand où ils pourront découvrir leur prochaine lecture !

Une base de données bibliographique (Electre) sert d'outil de recherches mis gracieusement à disposition le temps de la Foire. Mais il s'agit parfois de faire preuve d'inventivité et de débrouillardise, il n'est pas rare que des personnes aient vaguement entendu parler d'un auteur en écoutant la radio tout en conduisant leur véhicule et ne se souviennent pas du nom de cette personne et encore moins du titre de son livre. Les bibliothécaires se transforment alors en détectives privés et usent de leurs ressources personnelles et de leurs connaissances culturelles pour tenter d'aider le lecteur en détresse.

L'Etnic (service informatique de la FWB) met à disposition un matériel informatique indispensable pour les recherches. Des PC portables et des écrans supplémentaires permettent au visiteur de suivre la recherche en direct de leur côté du comptoir. La disposition des écrans supplémentaires a régulièrement

donné lieu à des épisodes amusants de personnes tentant désespérément de faire leur recherche elles-mêmes persuadées que l'écran était tactile...

L'accès à la nouveauté

La Foire du livre ne rime pas uniquement avec des recherches ou des informations données. Depuis les premiers temps de la collaboration avec les équipes de la Foire, l'envie a toujours été présente d'aller plus loin, d'offrir des rencontres d'auteurs, des journées professionnelles, des tables rondes. La Foire a souvent été l'occasion de présenter de nouveaux produits, de nouvelles offres, de nouveaux partenariats.

Après le lancement de Lirtuel en 2015, la nécessité s'est fait jour de promouvoir cet outil assez innovant en matière de prêt. L'équipe de la cellule numérique de la Lecture publique a donc mis en place une possibilité d'emprunter directement des livres numériques. Les visiteurs pouvaient repartir avec de quoi occuper leur journée sur leur tablette ou liseuse, et ce, pour un délai d'un mois. Ils n'avaient plus ensuite qu'à se mettre en ordre auprès de la bibliothèque la plus proche de chez eux. Les marques d'intérêt étaient fréquentes et la curiosité également. Nombreux sont ceux qui se sont installés pour obtenir une explication, signaler qu'ils ne connaissaient pas encore le service ou parfois qu'ils avaient essayé de s'inscrire, mais sans résultat. L'équipe sur le stand s'est fait fort de dénouer les angoisses, d'expliquer la facilité et l'intérêt du système.

Un salon de lecture

En 2018, une grosse évolution verra la mise en place d'un salon de lecture où le visiteur peut se poser le temps d'un moment et feuilleter les livres mis à sa disposition. Un vrai salon comme on peut en trouver dans presque chaque domicile avec des fauteuils vintage, des étagères, des lampes de chevet et même des tapis « d'Orient ». En 2018, le salon connaît une version été avec l'installation d'un parasol à paroles. Des animations y étaient proposées par des bibliothécaires de Liège ainsi que des lectures de textes par de jeunes comédiens. En 2019, un bureau a complété l'aménagement du salon. Doté d'une lampe de chevet et d'un fauteuil confortable, il a permis d'accueillir de jeunes illustrateurs et deux autrices. Les illustrateurs, surnommés « jeunes pousses », se sont installés aussi confortablement que possible en tentant d'imaginer qu'ils étaient à domicile en pleine phase de création. Il n'était nullement question de proposer une sempiternelle séance de dédicaces,

mais d'offrir un concept différent de rencontre entre le public et les artistes. Pas simple dans ce bruit continu, mais l'idée a plu au public présent qui s'est parfois déplacé en masse pour questionner ces jeunes illustrateurs.

Ce fameux bureau a également été utilisé par deux autrices belges confirmées : Dominique Costermans et Régine Vandamme. Elles ont développé une idée pour le moins originale de récoltes d'expériences marquantes autour du travail et de réécriture par la suite, un appel à histoires vécues liées au travail et retranscrites par leurs soins. Cette activité répondait au nom de « Bureau des secrets professionnels ».

C. Les Nuits d'encre

La Bibliothèque centrale du Brabant wallon

La Bibliothèque centrale du Brabant wallon est organisée par les services du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle dépend du Service de la Lecture publique, au Service général de l'Action territoriale de l'Administration générale de la Culture. La Bibliothèque centrale du Brabant wallon est un opérateur d'appui au service des opérateurs directs brabançons.

Les Nuits d'encre, le festival de littérature en Brabant wallon est organisé par la Bibliothèque centrale du Brabant wallon et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le festival bénéficie chaque année de l'enthousiasme des invités d'honneur qui étaient, en 2019, Geneviève Casterman et Vincent Tholomé. La Bibliothèque centrale du Brabant wallon a pris en charge la coordination générale du festival, mais chaque autre opérateur d'appui a coordonné son propre réseau (Hainaut et Namur). Cette façon de fonctionner a été très efficace et a aussi permis l'échange d'idées et l'élaboration collective de solutions.

Ces deux opérateurs composent une programmation cohérente et variée, dans des dispositifs originaux qui permettent une participation active des publics. À ces deux opérateurs principaux s'ajoutent 34 partenaires de secteurs différents (centres culturels, bibliothèques, CEC, maisons de jeunes, éditeurs, écoles secondaires, etc.), ce qui est une plus-value pour le festival, chacun apportant ses spécificités, ses publics et ses compétences. Le festival est conçu pour favoriser la rencontre entre les auteurs et les publics, mais également pour per-

mettre la rencontre et la collaboration entre tous les partenaires en incitant à poursuivre ou mettre en place d'autres actions culturelles littéraires sur le territoire du Brabant wallon.

« 3 fois rien »

Geneviève Casterman et Vincent Tholomé ont conçu le programme, en impliquant les partenaires, autour de la thématique « 3 fois rien ». « Force est de constater que 99,99 % de nos vies sont constitués de trois fois rien, d'événements minuscules sans importance ou sans intérêt. Est-ce à dire qu'il faudrait mettre au rebut ou à la poubelle 99,99 % de nos vies parce qu'ils sont tout sauf de la grande aventure ? Foutaises ! Et si on dessinait, écrivait, à partir des choses minuscules ? Des trois fois rien insignifiants qui nous entourent ? Et si on se bornait à relater les gestes, les petits élans du cœur ? »

C'est fou ce qu'on peut réaliser avec trois fois rien, dans des salles, des ateliers, des bibliothèques, dans une piscine ou en se promenant !

Le festival a permis :

1. Six créations originales (Nuit de la sérigraphie, La boîte à créons, La Nuit des mots, Histoires dans le noir, Promenade dessinée et Se jeter à l'eau à la Piscine de Blocry).
2. Deux rencontres avec des écrivains et des éditeurs (dont Le goût des lettres).
3. Cinq ateliers (dont un Biblio-fil où l'on tricote et papote autour de livres), trois animations « Heures de conte ».
4. Deux formations passionnantes.
5. Pas moins de cinq spectacles (*Thomas Gunzig, Assortiment pour une vie meilleure* – deux représentations complètes !, *20x100 sinon rien, Poèmes et fictions pour l'oreille, Cabaret des poètes, Autour de John Cage*).
6. Enfin, le festival a présenté deux expositions : *Costa Belgica*, au centre culturel à Ottignies, dans une belle scénographie et *Mine de rien* à la Bibliothèque centrale du Brabant wallon à Nivelles. Une fois encore, plusieurs centaines d'élèves des écoles provinciales de Nivelles et de Wavre se sont immergés dans les œuvres des invités d'honneur pour s'inspirer des créations artistiques exposées.

Ces 22 activités ont réuni plus de 1 800 personnes de tous les âges (sans compter les visiteurs de l'exposition *Costa Belgica*).

d. La Nuit des bibliothèques « Un doudou, un livre et au lit ! »



53

séances de lecture
en pyjama



30

ateliers doudou it
yourself ont été
organisés

Ateliers doudou it yourself

Fort de l'expérience de l'organisation de sept éditions du festival et convaincue de l'intérêt et des impacts positifs, la Bibliothèque centrale du Brabant wallon a proposé, avec l'accord et le soutien financier du Service de la Lecture publique, aux cinq autres opérateurs d'appui de la Fédération Wallonie-Bruxelles de rejoindre cette année le programme et d'en faire un moment fort commun au secteur afin de donner de la visibilité aux bibliothèques.

Ainsi, pour l'édition 2019, les Provinces de Hainaut et de Namur ont rejoint le festival. Les provinces de Liège et de Luxembourg ont également marqué leur intérêt et rejoindront probablement le festival lors de la prochaine édition. En 2019, 55 bibliothèques ont participé (16 dans le Brabant wallon, 22 dans le Hainaut et 17 dans la province de Namur). 53 séances de lecture en pyjama et 30 ateliers *doudou it yourself* ont été organisés.

Il y a eu également des spectacles, des nuits du jeu ou la possibilité dans certaines bibliothèques pour les doudous d'y passer la nuit. Les activités ont eu du succès et ont été rapidement complètes. Bon nombre de bibliothèques ont dû créer des listes d'attentes et ont malheureusement refusé des inscriptions faute de places suffisantes.

Plus d'un millier d'enfants accompagnés de leurs parents (ou d'adultes proches) ont participé. Cet aspect intergénérationnel est apprécié tant par les publics que recherché par les bibliothécaires.

Un festival attendu

Auprès des publics, la Nuit des bibliothèques est devenue un rendez-vous attendu. Le festival est identifié comme étant une programmation commune à un ensemble de bibliothèques. Il est réjouissant de constater que 25 % des participants étaient non inscrits en bibliothèque. Ce chiffre est en augmentation ces dernières années (18,5 % en 2018). Ce public cible n'était pas un objectif en soi à l'initial du projet. Cependant, il semble que cet impact soit à reconsidérer avec intérêt pour le secteur.

Des actions ont été mises en place pour favoriser la lecture et jouer sur le lien affectif avec les livres : sélection de livres par les doudous eux-mêmes, lectures avant ou après les ateliers, suggestions sur la page Facebook... Nouveauté cette année, les enfants pouvaient renvoyer une carte postale pour demander des idées de livres à lire le soir. Mais cette expérience n'a pas eu le succès escompté pour diverses raisons organisationnelles.

En amont, deux journées de formation ont été organisées pour les bibliothécaires. À cette occasion, Jeanne Ashbé, autrice-illustratrice incontournable pour les tout-petits et marraine du festival, est venue partager ses expériences et donner des pistes d'animation. Sur le plan de la communication, les retombées auprès de la presse ont été positives, avec plusieurs articles et reportages. La page Facebook dédiée a été dynamique et très suivie à chaque post. Des sacs en tissu réutilisables ont été distribués.

Échanges de pratiques !

Participer au festival a amené une dynamique fédératrice pour les bibliothèques. Fort de son expérience, le réseau du Brabant wallon a partagé ses bonnes pratiques, transposables et utilisables par tous. Plusieurs outils ont été créés et mis à la disposition de tous : un vade-mecum, des formulaires de droit à l'image, des questionnaires, un modèle de communiqué de presse, etc.

FOCUS BibliOProfs

Présentation

BibliOProfs Jeunesse est l'un des programmes d'actions relevant d'un axe prioritaire du Plan de développement des pratiques de lecture de la Bibliothèque centrale du Brabant wallon. Elle est organisée par le Service de la Lecture publique, au Service général de l'Action territoriale de l'administration générale de la Culture. Aux termes de la législation organisant la Lecture publique, la Bibliothèque centrale du Brabant wallon est un opérateur d'appui au service des opérateurs directs (bibliothèques locales) brabançons. Le fonds Jeunesse a été constitué dès 1981 à l'initiative de la directrice générale de la Culture du ministère de la Communauté française de Belgique en fonction et de l'inspection de la Culture. À l'époque, il est installé à la bibliothèque locale de Nivelles sur base des projets très ciblés de l'institution concernant l'enseignement. Depuis 2009, c'est la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB qui s'occupe de la gestion et du prêt des fonds Jeunesse.

En 2017, la cellule Plan lecture de la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB propose une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion sur les terrains scolaires et extrascolaires, en coopération avec l'ensemble des intervenants de l'Enfance et de la Jeunesse. À cette occasion, les fonds Jeunesse sont rebaptisés BibliOProfs Jeunesse et un logo est créé.

Le travail quotidien se déploie autour de :

- la médiation à une littérature jeunesse de qualité avec, au cœur du concept, « plaisir » de la lecture chez l'enfant et « créativité » comme éléments émancipateurs de compréhension de l'écrit et de l'image ;
- l'accessibilité gratuite aux collections du pôle BibliOProfs Jeunesse ;
- le réseautage entre usagers, bibliothécaires, enseignants, futurs professionnels de l'Enfance et de la Jeunesse, au travers du fil conducteur de l'inclusion par le projet ET S.I. (*ET Société Inclusive*).

Les collections du pôle BibliOProfs Jeunesse

- Les albums et les romans en exemplaires multiples, plus d'un millier de titres soit 36 107 livres pour les 0 à 16 ans, la plupart en 25 à 35 exemplaires et certains jusqu'à 105 exemplaires.

- Les kamishibai. Certains des albums en multiples exemplaires sont accompagnés du kamishibai.
- Les malles philosophiques. Il y a cinq thématiques : l'amour et l'amitié, le bonheur, les différences, les relations intergénérationnelles et la violence, pour accompagner la réflexion et l'expression des enfants sur des questions éthiques.
- La malle Citoyenneté. Il y a deux sélections bibliographiques et 49 ouvrages dédiés à l'éducation à la citoyenneté sont disponibles pour les enseignants via le Réseau public de Lecture.
- Les collections thématiques d'appoint avec un grand nombre de livres sur une thématique spécifique, parfois accompagnée de panneaux ou autres matériels d'exposition, de jeux ou de matériel additionnel. Ces collections circulent en priorité dans les bibliothèques locales.
- Les jeux pédagogiques : 268 jeux pédagogiques sont disponibles.
- La collection spéciale Théâtre.

À titre d'information, les fonds professionnels de la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB (séries d'ouvrages de type scientifique sur la bibliothéconomie, la littératie, les littératures...) sont empruntables notamment via le BibliOProfs Jeunesse. Des revues littéraires spécialisées sont également consultables sur place.

En 2019, les collections de BibliOProfs Jeunesse ont circulé auprès de bibliothécaires et du corps enseignant... pour un total de 18 679 prêts répartis sur le territoire du Brabant wallon et de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les collections se composaient en 2019 de 36 107 livres (1 101 séries), soit un accroissement de 758 livres (18 séries) par rapport à l'année 2018. En effet, la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB acquiert chaque année de nouveaux titres en multiples exemplaires.

Les projets

Depuis 2017, l'opérateur d'appui développe le projet *ET Société Inclusive* (ET S.I.) en coopération avec les professionnels et futurs professionnels de l'enfance et de la jeunesse (enseignants, bibliothécaires, logopèdes...). Les deux objectifs de ce projet sont d'informer les bénéficiaires des services et avantages offerts par la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB et de sensibiliser les usagers et les professionnels et futurs professionnels de

l'Enfance et de la Jeunesse aux pratiques de lecture diversifiées comme vectrices d'une société inclusive.

Le projet global se décline en différents programmes :

- Le programme « ET S.I. *Continuum* » : des étudiants des hautes écoles (sections pédagogiques et section bibliothécaire en 2019) réalisent des activités, des animations inclusives à partir des collections BibliOProfs Jeunesse. L'ensemble des travaux réalisés par les étudiants sont consultables à la Bibliothèque centrale du Brabant wallon et/ou dans les bibliothèques des hautes écoles partenaires, avec lesquelles la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB est en convention. Ces outils sont proposés comme supports préalables à la mise en œuvre d'un projet de Laboratoire ouvert aux professionnels de l'Enfance et de la Jeunesse et à des étudiants, dans une dynamique de *design thinking* (la conception créative) : la Lab'èque BibliOProfs Jeunesse.
- Le programme « ET S.I. *Tu te la racontes* » donne la parole aux enfants et jeunes du monde scolaire ou associatif dans des petites capsules vidéo dans lesquelles ces jeunes sont moteurs de l'appétit et du plaisir de lire, autour des collections BibliOProfs Jeunesse.
- Le programme « ET S.I. *Lep'Co* » propose des activités de lecture en pleine conscience, coopération... à partir des collections de BibliOProfs Jeunesse qui sont organisées dans les milieux scolaires, extrascolaires, associatifs et dans les institutions partenaires.

Le programme de promotion et de communication autour de BibliOProfs Jeunesse

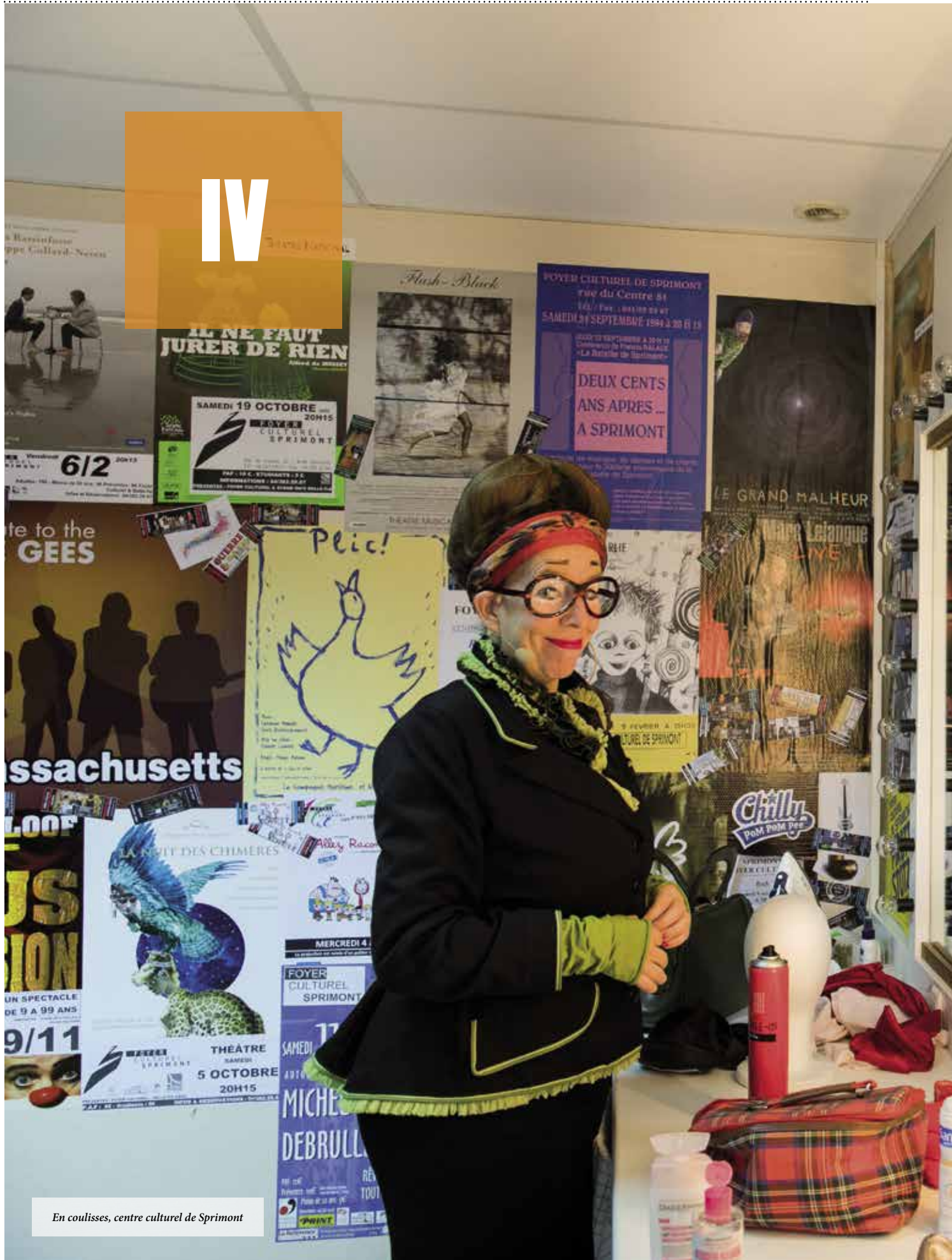
Ce travail de réseautage répond aux objectifs suivants : accompagner et valoriser les professionnels en matière de littérature jeunesse, de ressources didactiques, orthopédagogiques, accompagner et valoriser les ressources des étudiants et des professionnels et soutenir la pluridisciplinarité et le travail coopératif entre intervenants de différents secteurs de l'accompagnement (bibliothécaire, logopède, secteur de l'éducation...).

Afin d'atteindre ces objectifs, des conventions de partenariat avec certaines bibliothèques des hautes écoles et institutions spécialisées dans l'approche des personnes présentant des besoins spécifiques

ont été signées. Une collaboration plus poussée avec le dépôt d'une centaine d'exemplaires d'albums à la bibliothèque de la haute école HE2B campus de Nivelles a été mise en place. BibliOProfs Jeunesse a participé à divers colloques et salons, Educ Days, Journée de l'enseignement spécialisé Hennalux, Forum Inclusion (forum pour lequel la bibliothèque centrale a organisé le tournage de capsules vidéo à visée inclusive en classes à l'école Saint-François de Basècles et sur différents lieux de stages des étudiants du projet et *S.I. Continuum*). La Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB a présenté ses services à l'ULB (aux étudiants du master en Sciences de l'éducation, aux étudiants de logopédie) à l'École supérieure de pédagogie de Namur et dans les sections pédagogiques des hautes écoles de Braine-le-Comte, Galilée-ISPG et Vinci-ENCBW et, pour finir, a organisé en novembre 2019 une rencontre entre des étudiantes de différentes hautes écoles et leurs professeurs et le professeur Philippe Tremblay de l'Université Laval au Canada, spécialiste reconnu de l'inclusion scolaire.

En plus de cela, la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB a mis en place diverses actions de communication, intégration des programmes de BibliOProfs Jeunesse dans le feuillet « Boîte à outils » de l'administration générale de la Culture, articles dans *FédéMag* et *Magazine Prof*, réalisation et diffusion de 5 000 calendriers scolaires et réglettes de lecture et une semaine portes ouvertes des services pour les professionnels (août 2019).

IV



En coulisses, centre culturel de Sprimont

Outils coopératifs



1. LA REVUE *LECTURES.CULTURES* DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION TERRITORIALE

Valorisation des métiers et des lieux de culture

En 2019, le bimestriel *Lectures.Cultures*, revue professionnelle du Service général de l'Action territoriale, a publié cinq numéros dans l'année. Exceptionnellement, il n'y a pas eu de dossier thématique cette année 2019. Toutefois, la rubrique « Ici et ailleurs » de la revue s'est particulièrement développée. Cette rubrique présente des lieux rénovés, ou nouvellement construits, ou qui ont connu un déploiement de leurs activités, chez nous ou à l'étranger.

Ainsi, dans le n° 11 de janvier-février, on lit entre autres un article intitulé « Des roches et des arts à Rochefort », qui présentait en détail le festival du film sur la ruralité « A travers champs ». On met en avant les réalisations du Centre culturel de Rochefort : actions en association avec de nombreux opérateurs publics et privés (opération Brin de jasette pour les aînés, ou De la musique de Strauss au hip-hop, par exemple).

Dans le n° 12 de mars-avril, c'est le PointCulture de Namur installé dans la nouvelle Maison de la Culture dont on a beaucoup parlé dans les médias qui est présenté. La rubrique « Ici et ailleurs » de ce numéro propose aussi la lecture d'un écho de la mission de Jean-François Füg, directeur général adjoint du Service général de l'Action territoriale, à Ben Arous en Tunisie, où la France et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont établi des partenariats afin de développer une politique culturelle territoriale active dans les régions de ce pays ; à Ben Arous, les projets sont très dynamiques.

Dans les numéros suivants, le Centre de prêt de matériel de la Communauté française est mis à l'honneur, ainsi que le très dynamique Centre culturel de Bertrix. Des projets hors de Belgique sont aussi présentés : les « bibliothèques participatives » à Barcelone, mais aussi des lieux à Bologne, des hubs créatifs à Tallinn (Estonie), et trois sites forts actifs à Bâle à savoir le Centre culturel Kaserne (dans une ancienne caserne militaire), la brasserie Wardeck en pôle mult Créatif, et la Hek dédiée aux arts digitaux.

Distribution

Chaque numéro est coordonné par la rédactrice en chef, en collaboration avec le comité de rédaction composé de personnes-ressources du secteur ; la rédaction des articles est confiée à des journalistes spécialistes chacun dans son domaine. 1 500 exemplaires sont tirés pour chaque numéro. La revue est envoyée à chaque parution à son public cible, à savoir les directeurs et directrices des institutions du secteur de l'action territoriale (bibliothèques, centres culturels, PointCulture) et les membres de leurs instances d'avis, mais elle peut être envoyée à tout public ou tout un chacun peut la retrouver en version numérique sur Calaméo, en téléchargement PDF, ou sur le site Bibliothèques.be.



2. LES FORMATIONS DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'ACTION TERRITORIALE



475
formations à ce jour!

De 1994 (année de début des formations) à 2019, le nombre de formations proposées est passé de 3 à 475. Le décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisées par le Réseau public de la Lecture et les bibliothèques publiques a maintenu l'obligation légale de formation continuée pour les bibliothécaires, obligation qui existait depuis 1995. Chaque bibliothécaire doit consacrer un minimum de 125 heures par période de cinq ans à des formations professionnelles. Bibliothécaires, enseignants, professionnels de la petite enfance participent aux formations organisées par le Service général de l'Action territoriale. 20 250 personnes ont bénéficié de ces formations. La fabuleuse diversité du catalogue ne séduit pas seulement les bibliothécaires, mais aussi le personnel des centres culturels. En 2019, 1 012 personnes ont suivi des formations organisées par le SGAT.

Le Service de la Lecture publique propose deux fois par an un programme de formations qui répond aux nécessités identifiées de différentes manières : évaluation annuelle du Réseau public de la Lecture, rencontre professionnelle, avis du Conseil des bibliothèques publiques, étude, évaluation et recherche menées à l'initiative du Service général de l'Action territoriale, du Service de l'Inspection, concertation permanente entre les différents opérateurs d'appui... Des spécialisations dans des domaines littéraires, dans l'organisation d'animations jeunesse ou d'ateliers d'écritures, dans le développement des usages du numérique en bibliothèque, mais aussi des échanges de pratique. Professionnels du secteur culturel, socioculturel, de l'enseignement... toutes et tous peuvent trouver la formation nécessaire pour avancer dans leurs pratiques professionnelles.

En 2019, c'est la formation « Les petits Ambassadeurs du Livre » qui a eu le plus de succès. Enseignants et bibliothécaires l'ont suivie avec enthousiasme. L'offre de formations du SGAT continue de s'étoffer avec des prestataires extérieurs tels que PointCulture, la fédération professionnelle de la FIBBC, la Bibliothèque centrale du Brabant wallon FWB, la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale, la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg, Bibliothèques Sans Frontière, l'asbl Annoncer la Couleur, Associations 21, la fédération professionnelle ACC, Culture Point Wapi...

3. LES POINTCULTURE

L'activité principale de PointCulture était centrée, jusqu'en 2010, sur la constitution de collections audiovisuelles et le prêt de médias. Les missions de PointCulture ont évolué parallèlement au développement du marché numérique et au déclin du marché du son et de l'image sur supports physiques. Elles portent désormais sur quatre axes principaux, faisant de PointCulture un acteur majeur du secteur associatif culturel présent en Fédération Wallonie-Bruxelles. Rappelons que PointCulture comprend différents lieux, situés à Bruxelles, Charleroi, Liège, Namur, Louvain-la-Neuve, ULB Ixelles, et les médiathèques affiliées : Schaerbeek, Comines, Uccle, W:Hall.

- L'information et le conseil sur l'offre culturelle
- La diffusion et la promotion culturelle
- L'éducation et la médiation culturelle
- La valorisation de son patrimoine sonore et audiovisuel

C'est dans ces quatre axes que PointCulture, attentif à l'évolution du numérique et ses implications sur la société, inscrit dorénavant toutes ses activités. Les chiffres présentés correspondent à la saison 2018-2019. Contrairement aux opérateurs précédents, PointCulture fonctionne par année scolaire. Difficile, dès lors, d'identifier les chiffres de 2018, 2019, 2020 dans les rapports d'activités.

Vers la disparition du prêt des médias physiques

Cette saison a été principalement marquée par la mise en route de la nouvelle convention de deux ans (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020). Signé fin mars 2019 par la ministre de tutelle Alda Greoli, ce document précise qu'à l'issue de ces deux années PointCulture devra s'être positionné comme un acteur essentiel d'interconnexion et de travail transversal entre les associations culturelles présentes sur le territoire de la communauté. Pour ce faire, la convention stipule des

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉDIAS PRÊTÉS			
	2017-2018	2018-2019	Évolution
Bruxelles	143 331	119 620	-17%
ULB Ixelles	31 697	26 972	-15%
Liège	27 499	22 511	-18%
Charleroi	28 369	26 049	-8%
Namur	35 409	30 285	-14%
Louvain-la-Neuve	42 554	33 554	-21%
PC mobile 1	33 171	28 581	-14%
PC mobile 2	37 726	33 708	-11%
	379 756	321 280	-15%

STATISTIQUES - MEMBRES ACTIFS ET PRÊTS EFFECTUÉS PAR EXERCICE						
Exercice	PointCulture uniquement			Avec les Médiathèques locales		
	Membres actifs	Membres ayant emprunté	Nbre de prêts	Membres actifs	Membres ayant emprunté	Nbre de prêts
2012/2013	33 582	31 056	1 160 060	43 070	40 085	1 400 267
2013/2014	24 271	21 901	828 548	31 562	29 034	1 025 525
2014/2015	18 236	16 817	666 581	24 233	22 629	831 905
2015/2016	15 049	13 532	546 512	19 886	18 302	689 864
2016/2017	12 182	11 073	458 586	15 980	14 868	573 201
2017/2018	10 353	9 471	379 418	13 496	12 593	473 101
2018/2019	8 733	8 027	321 734	11 206	10 509	391 785
2019/2020	7 440	5 812	197 817	9 365	7 662	243 102

réorganisations importantes : remise d'un plan stratégique au comité d'accompagnement, auquel ont été adjoints un plan de réorganisation des ressources humaines et un plan financier. Ce dernier devant présenter un budget en équilibre à l'issue de la convention, il est décidé l'arrêt progressif du prêt de médias physiques : en constatant la baisse continue du nombre de prêts et de la fréquentation, confirmée par les projections budgétaires jusqu'en 2024-2025, il fut décidé d'arrêter d'acquérir de nouveaux médias dès la fin du mois d'avril 2019.

Réorganisation des missions

La réorganisation des équipes de PointCulture, afin de renforcer le travail de médiation au sens large (rédactionnel, communication, service éducatif et service audiovisuel), a constitué un chantier de grande ampleur. L'aménagement qui tient compte de la suppression du prêt direct dans le nouvel espace de la maison de la Culture appelée Le Delta constitua également un très gros chantier. Namur est ainsi devenu le premier lieu du réseau à intégrer concrètement les demandes de réorganisation de la convention liant PointCulture à la FWB. Parallèlement, l'arrêt des deux PointCulture mobiles a été programmé pour la fin 2019, les autorités communales affectées par cet arrêt recevant la visite de la direction de PointCulture et se voyant proposer un programme d'animations et de formations liées au son et à l'image en remplacement du passage du bus. Très souvent, cette proposition a reçu un accueil favorable, permettant ainsi de toucher par ce type d'activités un public plus large, plus jeune et souvent scolaire.

Le dynamisme de la médiation culturelle

PointCulture veille à travailler en étroite synergie avec les opérateurs culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et actifs dans le domaine de la création et de la diffusion culturelle (centres culturels, bibliothèques, festivals, lieux de diffusion, théâtres, salles de cinéma art et essai, ateliers de production, opérateurs de promotion et de diffusion artistique, espaces de création, musées, centres d'art, centres d'expression et de créativité, médiathèques spécialisées...). Les partenaires de Pointculture sont multiples : des Jeunesses musicales à Passa Porta, en passant par Vie féminine, Axelles Mag...

Pour la saison 2018-2019, PointCulture, prestataire de formations pour le SGAT, a formé 211 personnes lors de 15 sessions étalées sur 32 jours telles que « Le Livre d'artiste », « Ils/Elles, par-delà les stéréotypes de genres », une analyse des clichés garçons-filles à travers le cinéma, ou encore « Formation création de capsules vidéo sur smartphone ».

Durant cette saison, PointCulture a organisé quasiment 160 animations scolaires et proposé 465 événements culturels, 17 830 personnes en ont bénéficié.

EVOLUTION DES PRÊTS VIA MÉDIATHÈQUES, EN GESTION LOCALE

	2017-2018	2018-2019	Évolution
Uccle	20 428	18 455	-10%
Woluwe-Saint-Pierre	23 718	19 138	-19%
Verviers	12 842	10 197	-21%
La Louvière	9 910	8 140	-18%
Braine-l'Alleud	10 378	2 751	-73%
Comines	1 215	815	-33%
Schaerbeek	6 579	5 544	-16%

NOMBRE D'ANIMATIONS MISES EN PLACE PAR POINTCULTURE ET DE VISITEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Lieu	Nombre d'événements	Visiteurs
Bruxelles centre	108	5996
Namur	46	878
Liège	99	3863
Louvain La Neuve	104	3265
Mobile 1	61	2185
Mobile 2	3	292



En route pour le spectacle, Wolubilis, centre culturel de Woluwe-Saint-Lambert

Conclusion





Les scolaires, Centre culturel Jacques Franck à Saint-Gilles



Voici presque vingt ans, le Service de la Lecture publique se lançait dans un ambitieux travail d'exploitation des données extraites des rapports d'activité des bibliothèques. Année après année, les chiffres se sont affinés et les objets d'analyse multipliés. Le secteur a pu observer les évolutions à l'œuvre, en particulier la montée en puissance continue de la place des animations et des initiatives visant à développer les pratiques de lecture. En rendant possible l'objectivation du changement, ce qui n'était alors qu'un rapport statistique annuel a contribué à identifier le besoin d'adapter la législation aux nouvelles pratiques.

Depuis 2016, le propos a été élargi pour prendre en compte les réalités des secteurs qui avaient rejoint le Service général de l'Action territoriale, en particulier celui des Centres culturels. Une attention a aussi été accordée au Centre de prêt de Naninne et à PointCulture. La production de données précises et fiables concernant les Centres culturels reste très complexe, tant les situations sont variées, les activités diversifiées et les approches difficilement comparables. Notre équipe s'emploie, après des expériences d'échantillonnage et de larges consultations, à mettre en place un important programme de collecte et de mise en valeur des données du secteur. Dès l'an prochain, nous espérons pouvoir proposer une vision saisissante de l'activité des Centres culturels à travers l'analyse statistique.

Ce projet sera rendu possible par la création de nouveaux formulaires de collecte, qui permettront, en concertation avec les fédérations, d'affiner l'objet de notre recherche. Autre changement attendu : dès le prochain exercice, les chiffres disponibles pour nos secteurs seront publiés sur des sites de diffusion de données en open data.

D'autres chantiers sont en cours de préparation, comme l'observation de la mise en œuvre du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). Ce parcours s'inscrit dans le Pacte pour un enseignement d'excellence et le SGAT y joue un rôle important en coordonnant les consortiums de médiation culturelle chargés, dans chaque bassin scolaire, d'assurer une rencontre harmonieuse entre les mondes de l'enseignement et de la culture. Notre équipe contribue aussi à l'harmonisation des programmes culture-école. La mise en œuvre de cet ambitieux projet, qui vise à substituer à nos politiques d'intervention sporadiques en milieu scolaire un service universel, au béné-

ficie de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nécessitera la mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs fiables, ce à quoi nous souhaitons modestement contribuer.

Mais cette brochure n'est pas faite que de chiffres. Elle entend aussi proposer une photographie de l'effort de femmes et d'hommes qui mettent leurs talents au service du public. C'est pourquoi l'équipe rédactionnelle consacre un focus à BibliOProfs, une initiative de la bibliothèque de Nivelles et prépare pour les prochaines éditions des présentations consacrées à l'effort du Centre de prêt de matériel de Naninne pour améliorer la qualité de ses services et repenser ses techniques de management, à la mue de la Bibliothèque 27 septembre qui se transforme petit à petit en vitrine des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ou encore aux nouvelles orientations de PointCulture qui se profile comme un opérateur d'appui et de référence pour les secteurs de la Culture.

Cette publication construit des ponts. Elle relie des secteurs, elle relie des territoires, elle relie des logiques. Son objectif est, plus que jamais, de mettre en lumière le travail réalisé dans les communes et les provinces par des opérateurs qui nouent des partenariats et construisent ensemble, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des pouvoirs publics locaux, un projet de développement culturel territorial. Elle s'étendra demain aux initiatives des Centres d'expression et de créativité et nous espérons, d'ici quelques années, pouvoir proposer une analyse de la situation des communes basée sur des indicateurs du développement culturel territorial.

Si les projets sont nombreux, ils sont développés par une équipe restreinte et je voudrais ici souligner l'engagement des rédacteurs, Marie-Hélène Guillemain et Cédric Mainil ainsi que celui des services fonctionnels qui se chargent des collectes de données, sans oublier celui des centaines de bibliothécaires, de directrices et directeurs de Centres culturels, de responsables de centres de prêt et de PointCulture qui, par leur travail opiniâtre et rigoureux, contribuent à ce rapport qui est bien plus qu'un simple arrêt sur image statistique.

Jean-François Füeg,
directeur général adjoint du Service général
de l'Action territoriale

Coordination, rédaction : Marie-Hélène Guillemain et
Cédric Mainil, Service d'appui transversal du Service
général de l'Action territoriale
Relecteur : André Tourneux
Achevé d'imprimer en septembre 2021
Sur les presses de l'imprimerie Bietlot
Conception graphique : Polygraph'
Crédits photos : Laure Geerts

Dépôt légal : D/2021/7823-10
ISBN : 978-2-930758-91-6
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale de la Culture
Service général de l'Action territoriale
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél. : 02/413.22.65

En pleine lecture, bibliothèque Sésame de Schaerbeek



En coulisses, Le WHALL, centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre



Atelier pratique pour les ados, les abattoirs de Bomel, centre culturel de Namur

